

NOTE DE SYNTHÈSE

Compte Financier Unique du BUDGET PRINCIPAL 2025

Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère

I- Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget principal de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

II- Eléments du contexte économique, social, budgétaire, évolution de la population

Le budget principal est accompagné de 19 budgets annexes :

Budgets annexes en lien avec les différentes compétences :

L'environnement :

- L'Assainissement Collectif
- S.P.A.N.C. (Service Public d'Assainissement Non Collectif)
- G.E.M.A.P.I. (Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations)

L'économie :

- Zone de Cabassar ;
- Zone des Calsades II et III ;
- Zone des Calsades IV ;
- Zone des Garrigues ;
- Zone des Glèbes ;
- Zone des Landes ;
- Zone de Lioujas II ;
- Zone de Lioujas III ;
- Zone de Lioujas IV ;
- ZAC CC Entraygues-sur-Truyère ;
- Pépinière Pôle économique
- Ateliers Relais

Le tourisme :

- Maison de la Vigne

Le cadre de vie :

- Enfance
- Maison de Santé Entraygues
- Personnes Agées

III- Objectifs définis et priorités du ROB 2025 :

Il convient de rappeler les orientations budgétaires 2025 : Prudence, maintien, détermination et dynamique seront les maîtres mots du budget 2025

Une année d'expectative s'ouvre avec 2025. Le contexte national impose une certaine prudence tout en gardant une dynamique d'investissement notamment sur les travaux déjà engagés (requalification de la ZA de la Bouysse) et les nécessités pour offrir des conditions correctes de fonctionnement de nos compétences (conservatoire de musique) mais aussi garantir l'attractivité de notre territoire (agrandissement de la maison de santé intercommunale à Bozouls) et protéger la qualité de vie qui y règne (assainissement).

Plus que jamais il est essentiel de soutenir l'entrepreneuriat, et l'extension de la ZA de Lioujas en sera l'expression cette année aussi.

Les taux de fiscalité de la communauté de communes		
L'évolution des taux a été fixée début 2017 avec une durée de lissage sur 12 ans		
Impôts	Taux Moyen Pondéré suite à la fusion en 2017	Taux cible à atteindre
CFE	32,82 %	29,00 %
TH	8,71 %	11,82 %
TF	2,40 %	3,01 %
TFNB	12,02 %	15,09 %

IV- Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 21 144 986,95 €.

L'exécution du compte financier unique est la suivante :

DEPENSES : 21 304 308,33 €

	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
011 - Charges à caractère général	1 439 413,21	1 687 211,77	1 440 199,46
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 878 118,36	4 344 000,00	4 213 874,50
65 - Autres charges de gestion courante	2 216 637,46	3 185 750,00	2 444 080,53
014 - Atténuations de produits	10 308 037,91	10 483 815,18	10 473 205,38
66 - Charges financières	75 625,70	148 000,00	84 793,78
67 - Charges exceptionnelles	1 477,46	10 000,00	4 132,64
68 - Dotations aux provisions	-	1 210,00	665,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement	17 919 310,10	19 859 986,95	18 660 951,29
023 - Virement à la section d'investissement	-	700 000,00	-
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 532 426,90	585 000,00	2 643 357,04
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement	1 532 426,90	1 285 000,00	2 643 357,04
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	19 451 737,00	21 144 986,95	21 304 308,33

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 18 660 951,29 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante : charges à caractère général, charges de personnel et autres charges de gestion courante dont le détail est exposé ci-dessus.

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Les principales dépenses les plus représentatives (83,64 % du chapitre) sont :

- Fluides (eau, électricité, combustible et carburant) : 177 105,53 €
- Contrats et prestations de services : 49 148,29 €
- Entretien et réparation bâtiments : 27 080,07 €

- Entretien voirie : 274 517,10 €
- Matériel roulant : 41 095,31 €
- Programmation culturelle / Résidence de territoire et autres projets culturels : 148 368,62 €
- Honoraires (avocats, notaires) : 71 451,44 €
- Transport à la demande : 16 634,34 €
- Frais de télécommunications : 27 109,46 €
- Cotisations : 89 389,73 € (détail présenté ci-dessous)
- Remboursement de frais aux communes pour la compétence voirie : 249 186,35 €
- Taxes foncières : 36 457 €

Détail des cotisations

Les cotisations présentes au compte 6281 du chapitre 011 charges à caractère général s'élèvent à 86 389,73 € et sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

ORGANISMES	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Association de Défense des Animaux (ADA)	20 934,75 €	23 046,35 €	23 578,45 €
Agence de Coopération InterRégionale (ACIR)/ Chemins de Compostelle	900,00 €	900,00 €	900,00 €
Aveyron Ingénierie	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €
Association Départementale des Maires	1 115,28 €	1 208,57 €	1 463,64 €
Aveyron initiative	10 744,80 €	10 902,10 €	10 961,50 €
Association Départementale d'Information sur le Logement (ADIL)	2 439,00 €	2 447,40 €	2 460,36 €
Association OC'TEHA	7 128,00 €	7 344,00	7 344,00 €
LABEL SITE VTT	1 100,00 €	1 100,00 €	
Itinéraire Clunisien Auvergne Rouergue (ICARE)	1 000,00 €	1 000,00€	1 000,00 €
Cotisations association des plus beaux villages de France	4 015,00 €	5 723,00 €	4 065,00 €
Assemblée des Communautés de France (ADCF)	2 235,75 €	2 243,45 €	2 255,33 €
Union sauvegarde du Rouergue	45,00 €	45,00€	45,00 €
ADEFPAT (Association de Développement des Pays Aveyronnais et Tarnais)	300,00 €	315,00€	420,00 €
Communauté Professionnelle Territoriale de Santé Nord Aveyron	10,00 €	0,00 €	
SMLD (Hors Gemapi)	5 819,00 €	6 122,00 €	6 417,00 €
SMBV (Hors Gemapi)	4,37 €	4,39 €	4,45 €
SMBV2A	2 313,01 €	0,00 €	
Mission Locale Départementale	4 000,00 €	4 000,00 €	4 000,00 €
Agence Départ de l'Attractivité et du Tourisme	50,00 €	50,00 €	75,00 €
CCI	2 400,00 €	0,00 €	2 400,00 €
ATMO	200,00 €		
CULTURE PIERRE		2 500,00 €	
CAUE		1 500,00 €	2 000,00 €
Chambres de métiers et de l'artisanat			2 000,00 €
<i>Diverses régularisations de cotisations</i>			
Total	81 553,96€	85 651,26 €	86 389,73 €

Chapitre 012 - Charges de personnel

a- Structure des effectifs au 31 décembre 2025 : rétrospective

- Tableaux des emplois

FILIÈRE	effe	emplois budgétaires créés par délib				effectifs pourvus sur emplois budgétaires en ETPT			
		CAT	TC	TNC	total POSTES CREES	titulaire	non titulaire	total nb agents	total ETP
ADM INIS TRAT IF	emploi fonctionnel de DGS de 20 000 à 40 000h	A	35H		1	1 titulaire		1,00	1,00
	Attaché hors classe	A	35H		1			0,00	0,00
	Attaché principal	A	35H		1	1 titulaire		1,00	1,00
	Attaché	A	35 h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		A	35 h		1				
		A	35 h		1				
		A	35 h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		A	35H		1	1 titulaire		1,00	1,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
	Rédacteur principal de 1 ^{ère} classe	B	35 h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		B	35 h		1				
		B	35 h		1	1 titulaire		1,00	1,00
	Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe	C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
	Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
	adjoint administratif	C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
		C	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
C		35h		1	1 titulaire		1,00	1,00	
c		35h		1	1 titulaire		1,00	1,00	
C		35h		1	1 titulaire		0,00	0,00	
CULT URE	Attaché de conservation du patrimoine	A	35H		1				
MED ICO - SOC IAL E	puericultrice hors classe	A	35h		1		1 contractuel	1,00	0,50
	puericultrice hors classe	A	35h		1				
	puericultrice	A	35h		1				
	puericultrice	A	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
	ASE de classe exceptionnelle	A	35h		1	1 titulaire		1,00	0,91
	Assistant Socio-Educatif	A	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
	EJE de classe exceptionnelle	A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A		21h	1		1 contractuel	1,00	0,60
	EJE	A		16h	1		1 contractuel	1,00	0,46
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A	35h		3		3 contractuels	3,00	3,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
		A	35h		1		1 contractuel	1,00	1,00
	auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	35h		2		2 contractuels	2,00	2,00
		B	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00
B		35h		1	1 titulaire		1,00	1,00	
auxiliaire de puériculture de classe normale	B	35h		1	1 titulaire		1,00	1,00	
	B	35h		1					
	B	35h		4		2 contractuels	2,00	1,00	
	B	35h		1		1 contractuel	1,00	0,50	
	B	35h		2					
	B		30,5h	1					
	B	35		1			0,00	0,00	
	B	35		1	1 titulaire		1,00	1,00	
	B	35		1	1 titulaire		1,00	1,00	
	B		30	1	1 titulaire		1,00	0,86	
B		35	1		1 contractuel	1,00	1,00		
Agent social principal 1e classe	c	35h		3		3 contractuels	3,00	3,00	
	c		17,5h	1		1 contractuel	1,00	0,50	
agent social principal 2e classe	C	35H		1		1 contractuel	1,00	1,00	
	C	35H		1	1 titulaire		1,00	1,00	
Agent social	c	35h		2	1 titulaire		1,00	1,00	
	c	35h		3	3 titulaires		2,00	2,00	
	c	35h		1					
	c	35h		2	2 titulaires		2,00	2,00	
	C		30h	1	1 titulaire		1,00	0,86	
	C		25	1	1 titulaire		1	0,71	
	C	35h		2	2 titulaires		1,00	1,00	
	c	35h		1				0,00	
	c	35h		5	3 titulaires		3,00	2,80	
	c		28h	1	1 titulaire		1,00	0,80	
	c	35h		2	2 titulaires		2,00	1,80	

Pour information, il est porté à connaissance les éléments suivants concernant la situation des effectifs :

- Vingt (20) postes doivent être fermés en raison :

- des avancements de grade,
- des réussites aux concours,
- du départ d'un agent,
- ainsi que d'une nouvelle délibération relative au remplacement.
- D'autres postes sont actuellement vacants et le resteront, compte tenu :
 - des recrutements envisagés en 2026,
 - des avancements de grade ou promotions susceptibles d'intervenir.
- Le nombre d'équivalents temps plein (ETP) constaté sur l'année, non lissé au temps de présence, s'élève à 80,82 ETP pour 88 postes pourvus.

Tableau pour la structure de la paye 2025 :

Éléments de rémunération 2025	
Traitement Indiciaire Brut	2 203 732,15
Régime indemnitaire	64 937,76
NBI	14 121,82
Total Brut	2 800 903,30

- Évolution des postes sur emploi permanents entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2025

	Entrée 2025	Sortie 2025	
musée Vaylet	0,17		TNC - contrat de projet 1 an
musée Vaylet	0,08		TNC - contrat de projet 1 an
apprenti juridique	0,17		alternance 1 an
apprenti petite enfance	0,25		alternance 1 an
coordinatrice bibliothèque		0,65	disponibilité
développeuse eco/territoriale		0,58	démission
accueil PIS			CDD 6 mois à compter 01/04 TNC
auxiliaire petite enfance		0,65	recrutement suite mutation
agent comptable		1	retraite - rempla par mutation interne
agent accueil	0,12		CDD 1 an
agent assainissement		1	mutation remplacé par CDD 1 an
agent assainissement	0,17	0,75	disponibilité remplacé par CDD 1 an
TOTAL	0.96	4.63	

- Personnel et compétence de la Communauté de Communes 2025

Dans le cadre de la définition de ses statuts et des intérêts communautaires afférents aux compétences de la Communauté de Communes, des agents ont été mis à disposition soit de l'EPCI soit des communes membres :

COMPETENCE	Sens de la mise à disposition	Agents concernés	Volume horaire	Observations
VOIRIE*	Communes à CC	43	Varie en fonction des communes	2022 à 2024- renouvellement en 2025

- Dépenses de personnel

	total masse salariale	budget principal	budget AC	budget ANC	Budget PE	budget PA	budget MSP EST	budget Petite enfance
nbe agents 2025*	85,76	26,83	7,6	2,3	1,2	1,9	0,26	45,67
réalisé 2025	4 137 211,97	1 618 967,69	374 127,61	109 735,04	45 903,86	103 349,05	1 611,56	1 883 517,16

ETP = Equivalent Temps Plein

*nbe agents en ETP au réel du temps travaillé

**012-6215-6218

AC = Assainissement Collectif / ANC = Assainissement Non Collectif (SPANC) / PE = Pole économique / PA = Personnes Agées / MDS E.S.T = maison de santé Entraygues sur Truyère / EPIC = Office de tourisme

Chapitre 014 - Atténuations de produits

- Contribution versée au SMICTOM Nord Aveyron

Versement SMICTOM	2018	2 019	2020	2021	2022	2023	2024	2025
	1 859 318,76 €	2 141 720 €	2 194 500,13 €	2 260 334,50 €	2 684 767 €	2 883 818 €	2 997 691 €	3 039 355 €

- Attributions de compensations

Les attributions de compensations définitives pour l'année 2025, dont la dernière délibération date du 12/11/2025, sont exposées ci-dessous.

En Euro	AC fiscale	AC définitives 2017	AC définitives 2018	AC définitives 2019	AC définitives 2020 et 2021	AC définitives 2022 et 2023	AC définitives 2024 et 2025
Entraygues sur Truyère	307 454	305 804	306 283	343 579,81	343 579,81	343 579,81	353 079,81
Espeyrac	29 499	29 499	29 492	20 537,55	20 537,55	20 537,55	20 537,55
Le Fel	21 393	21 393	21 350	11 325,82	11 325,82	11 325,82	11 325,82
Golinhac	284 399	284 399	283 374	275 776,37	275 776,37	271 225,70	271 225,70
St-Hippolyte	3 067 734	3 067 534	3 068 514	3 056 980,43	3 056 980,43	2 904 131,41	2 904 131,41
Bessuéjols	23 929	23 929	23 943	14 070	14 070	14 070	14 070,00
Campnac	43 976	43 976	44 507	36 105	36 105	36 105	36 105,00
Coubisou	28 892	28 692	28 980	6 711	6 711	6 711	6 711,00
Estaing	132 094	129 643	129 598	124 756	124 756	124 756	105 598,89
Lassouts	91 394	91 394	89 673	76 038	76 038	76 038	76 038,00
Le Cayrol	28 783	28 783	29 119	20 002	20 002	20 002	20 002,00
Le Nayrac	133 582	133 582	133 682	108 970	108 970	108 970	108 970,00
St-Côme d'Olt	252 618	247 986	247 468	231 185	231 185	231 185	231 185,00
Sébazac	102 252	102 252	102 370	91 332	91 332	91 332	91 332,00
Villecomtal	41 376	41 376	41 493	32 603	32 603	32 603	32 603,00
Espalion	1 209 785	1 121 331	1 204 312	1 135 260	1 144 060	1 144 060	1 144 060,00
Gabriac	69 223	70 135	72 332	60 762	60 762	60 762	60 762,00
La Loubière	173 978	176 590	178 375	167 791	167 791	167 791	167 791,00
Montrozier	344 173	347 593	349 357	335 607	335 607	335 607	335 607,00
Rodelle	137 189	138 540	141 256	116 515	116 515	116 515	116 515,00
Bozouls	891 852	898 503	901 032	858 842	858 842	858 842	858 842,00
Total	7 415 575	7 332 934	7 426 509	7 124 748,98	7 133 548,98	6 976 149,29	6 966 492,18

- Fiscalité négative

	Réel 2018	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024	Réel 2025
FNGIR	44 669 €	44 669 €	44 669 €	44 669 €	44 669 €	44 669 €	44 669 €	44 669 €
FPIC	195 744 €	131 416 €	123 821 €	140 682 €	133 603 €	122 916 €	140 000 €	112 632 €
DILICO								121 418 €

- Taxe de séjour

	Réel 2019	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024	Réel 2025
TAXE DE SEJOUR	67 859 €	86 106,93 €	77 052,22 €	144 946,69 €	151 138,06 €	147 704,73 €	182 384,50 €

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Les principales dépenses de ce chapitre sont les suivantes :

- Les subventions aux organismes ayant des conventions et en lien avec les compétences :

Tiers	2020	2021	2022	2023	2024	2025
CENTRE SOCIAL BOZOULS	54 185 €	54 185 €	54 185 €	61 000 €	66 200 €	69 000 €
CENTRE SOCIAL ESPALION	72 514 €	72 514 €	72 514 €	72 514 €	120 000 €	120 000 €
CENTRE SOCIAL ENTRAYGUES	53 000 €	60 000 €	60 000 €	65 000 €	66 400 €	70 000 €
ESPACE EMPLOI FORMATION BOZOULS	34 980 €	35 679,60 €	35 700 €	36 450 €	36 450 €	36 450 €
ESPACE EMPLOI FORMATION ENTRAYGUES	13 886 €	14 163,72 €	14 200 €	14 500 €	14 500 €	14 500 €
ESPACE EMPLOI FORMATION ESPALION	31 694 €	32 327,88 €	32 350 €	33 000 €	33 000 €	33 000 €
EPIC (Office de Tourisme des Hautes Terres de l'Aveyron)	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €	500 000 €
TOTAL	760 259 €	768 870,20 €	768 949 €	782 464 €	836 550 €	842 950 €

- Les subventions versées aux associations en 2025 :

Associations	103 300,00
Association ASA ROUERGUE	9 000,00
Association ASSOCIATION CAVALIER DU CAUSSE	1 500,00
Association AVEYRONNAISE CLASSIC MUTUELLE DES MOTARDS	3 500,00
Association BOZSPORT NATURE	300,00
Association BRAPP AVEYRON	300,00
Association CAP MOMES	6 000,00
Association CINECURE	1 000,00
Association COMITE DE FOIRE CHEVALINE	1 000,00
Association COMITE DES JEUNES DE BOZOULS	2 000,00
Association Culture en Caricanyon	2 000,00
Association ECURIE VALLEE D OLT	2 000,00
Association ESPALION APERO TRAIL	1 000,00
Association ESPALION EXPOS	4 000,00
Association FFPK	2 000,00
Association FOYER RURAL ESTAING	500,00
Association FOYERS RURAUX DE L'AVEYRON	7 300,00
Association INTERNATIONAL Pétanque d'Espalion	10 000,00
Association Jeunesse Motivée d'Entraygues	5 000,00
Association L'ESSIEU DU BATUT	7 000,00
Association MOTO CLUB LOT ET TRUYERE	4 000,00
Association Moto Club VILLECOMTAL	4 000,00
Association ORGUES ET MUSIQUES FESTIVAL EN VALLEE D'OLT	1 700,00
Association PASSERELLE	10 000,00
Association RANDO QUAD ENTRAYGUES	300,00
Association RENCONTRES MUSICALES DU PAYS D ENTRAYGUES	1 600,00
Association SAUVEGARDE DU CHATEAU DE CALMONT D'OLT	5 000,00
Association SKI CLUB BOZOULS COMTAL LOT TRUYERE	1 800,00
Association TENNIS - CLUB	1 000,00
Association TRADITIONS EN AUBRAC	6 000,00
Association UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS	1 500,00
Association VELO CLUB ESPALIONNAIS	1 000,00

- Les participations aux budgets annexes

Budgets annexes	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	BP 2025	Réalisé 2025
Enfance	286 095,58	330 178,58	425 838,11	1 095 839,35	604 667,52	1 308 820,00	895 113,48
Personnes Agées	34 246,65	44 368,36	38 721,72	40 519,19	81 244,25	105 810,00	61 264,14
Pôle économique	39 778,43	55 809,12	60 895,84	66 277,74	86 854,67	127 108,00	61 431,41
Budgets Zones	200 000,00	215 163,50	205 525,82				
OM CC Entraygues	67 332,66	80 730,42	5 210,08	8 292,37			
Maison de la vigne					34 504,11	15 130,00	11 432,02
Atelier relais	60 593,73	25 268,06				103 141,40	
TOTAL	688 047,05	751 518,04	736 191,57	1 210 928,65	807 270,55	1 660 009,40	1 029 241,05

Chapitre 66 - charges financières

Les charges financières se sont élevées à 84 793,78 € et représentent les intérêts d'emprunt et les intérêts courus non échus (ICNE).

Chapitre 67- charges exceptionnelles :

Ces dépenses pour un montant de 4 132,64, concernent principalement des annulations sur des exercices antérieurs.

Chapitre 68 – Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions :

Ces dépenses, pour un montant de 665 €, concernent les provisions pour dépréciation de créances : provision pour des créances anciennes (titres émis avant 2023 et non recouvrées à ce jour). En raison de l'ancienneté de la créance, il y a un risque de non-recouvrement pour la CC. On provisionne un montant mini de 15% des restes à recouvrer de ces créances.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 2 643 357,04 €**

Les dépenses réalisées correspondent principalement aux amortissements des immobilisations et aux opérations d'ordre de cession et d'échange.

RECETTES : 25 762 706,25 €

	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	2 396 615,22	2 699 500,00	2 579 690,95
73 - Impôts et taxes	4 404 295,00	4 468 597,00	4 479 317,00
731- Fiscalité locale	9 654 476,87	9 730 777,00	12 063 991,76
74 - Dotations, subventions et participations	3 620 244,74	3 523 154,00	3 692 663,33
75 - Autres produits de gestion courante	204 848,87	185 000,00	203 834,41
013 - Atténuations de charges	77 763,44	58 000,00	102 608,99
76 - Produits financiers	-	-	-
77 - Produits exceptionnels	443 349,73	-	564 467,65
Total des recettes réelles de fonctionnement	20 801 593,87	20 665 028,00	23 686 574,09
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 894,83	60 800,00	1 656 973,21
Total des recettes d'ordre de fonctionnement	640 894,83	60 800,00	1 656 973,21
R002 - Résultat de fonctionnement reporté (excédent)	428 407,25	419 158,95	419 158,95
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	21 870 895,95	21 144 986,95	25 762 706,25

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 23 686 574,09 €**

Les recettes réelles de fonctionnement comprennent :

- Le chapitre « produits de services »

Les produits de services comprennent les remboursements de personnel des budgets annexes et autres structures ainsi que les communes membres concernant les mises à dispositions d'agents.

Budgets annexes	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
ASSAINISSEMENT COLLECTIF	333 725,09€	354 114,72€	364 059,93€	367 635,38€	344 639,25€	374 127,61 €
SPANC	96 598,75€	94 920,76€	94 309,79€	104 402,64€	102 782,16€	109 735,04 €
POLE ECONOMIQUE	29 323,55€	43 473,37€	48 980,84€	48 869,36€	59 509,97€	45 903,86 €
PERSONNES AGEES	78 530,49€	82 254,28€	79 503,36€	84 141,94€	116 046,74€	103 349,05 €
OM CC ENTRAYGUES	3 246,89€	2 958,82€	3 171,79€	3 157,29€		
MAISON DE SANTE	3 106,88€	2 825,65€	2 412,78€	2 604,39€	2 046,72€	1 611,56 €
PETITE ENFANCE				1 636 484,35€	1 718 191,56€	1 883 517,16 €
TOTAL BUDGETS ANNEXES	544 531,65€	580 547,60€	592 438,49€	2 247 295,35	2 343 216,40€	2 518 244,28 €
AUTRES ORGANISMES	Année 2020	Année 2021	Année 2022	Année 2023	Année 2024	Année 2025
OT DES HAUTES TERRES	55 051,55€	50 533,30€	52 266,35€	9 886,63€		
COMMUNE D'ENTRAYGUES	2 291,18€	4 056,08€	1 578,83€	1 712,28€	881,94€	

Ils comprennent également les entrées aux spectacles liés à la programmation culturelle (4 513 €) et les remboursements par les communes de la mise à disposition de la balayeuse (51 525 €).

- Le chapitre « atténuations de charges »

Ils comprennent les remboursements liés aux frais de personnel par les assurances maladies.

- Le chapitre impôts et taxes et dotations subventions et participations :

1. Dotations

DOTATIONS	Réalisé 2020	Réalisé 2021	Réalisé 2022	Réalisé 2023	Réalisé 2024	Réalisé 2025
Dotation Intercommunales	324 244 €	360 670 €	380 126 €	393 947 €	457 921 €	495 109 €
Dotation de compensation	665 047 €	651 949 €	637 648 €	633 946 €	623 455€	600 816 €
DCRTP	40 182 €	40 182 €	40 182 €	40 182 €	37 525 €	
TOTAL DGF	1 029 473 €	1 052 801 €	1 057 956 €	1 068 075 €	1 118 901 €	1 095 925 €

2. La fiscalité

IMPOTS ET TAXES	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024	Réel 2025
CFE	4 156 223€	2 596 942€	2 711 152€	2 917 531€	3 024 536€	3 117 571
TH	3 080 194€	755 865€	775 957€	826 701€	803 259€	735 853
Fraction TVA (TH)		2 578 503€	2 836 982€	2 914 432€	2 913 576	2 921 400
TFB	842 471€	734 250€	766 182€	819 939€	857 041€	880 850
TFNB	119 495€	119 622€	123 713€	132 421€	137 824€	124 008
TAFNB	31 473€	30 804€	32 402€	34 942€	37 587€	39 512
CVAE	1 492 124€	1 535 949€	1 558 625€			
Fraction TVA (CVAE)				1 492 716€	1 490 719€	1 547 197
TASCOM	126 229€	126 977€	140 006€	158 716€	167 036€	166 872
IFER	1 234 571€	1 245 524€	1 265 913€	1 334 653€	1 373 602€	1 410 916
Taxe de séjour	86 106,93€	77 052,74€	144 947€	154 283€	155 372€	172 263,76
TEOM	2 137 656€	2 215 577€	2 684 767€	2 883 818€	2 993 124€	3 038 723
Rôles supplémentaires	31 318€	27 109€	32 051€	247 222€	76 171€	2 399 583 €
TOTAL	13 337 860,93 €	12 044 175 €	13 072 697 €	13 917 374 €	14 056 847 €	16 554 749 €

3. Les allocations compensatrices

Allocations compensatrices	Réel 2020	Réel 2021	Réel 2022	Réel 2023	Réel 2024	Réel 2025
Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)	36 958 €	1 735 376 €	1 844 866 €	1 997 981 €	2 181 346 €	2 158 542 €
Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes foncières	40 €	130 927 €	130 986 €	147 022 €	154 404 €	156 580 €
Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'habitat	245 351 €	0 €	0 €	0 €	0 €	2 123 €
Total	282 349 €	1 866 303 €	1 980 852 €	2 145 003 €	2 335 754 €	2 315 122 €

4. Les subventions et autres recettes

Ce chapitre comprend également les subventions liées à la programmation, aux actions culturelles au et Contrat Territoire Lecture (157 522,55 €) et aux actions diverses (56 948,50 €) Et le fonds de compensation en TVA (58 767,28 €).

- Le chapitre autres produits de gestion courante

Dans ce chapitre figurent les revenus des immeubles liés aux maisons de santé d'Estaing, de Villecomtal et de Bozouls, des logements à Entraygues et à Estaing, et autres loyers divers pour un montant total 180 276,81 €.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 1 659 973,21 €**

Il s'agit des amortissements des subventions d'investissement et aux opérations d'ordre de cession et d'échange.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 10 290 688,20 €.

L'exécution du compte financier unique est la suivante :

DEPENSES CUMULEES : 8 304 834,84 €

	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
20 - Immobilisations incorporelles	100 035,57	321 508,33	46 709,64
204 - Subventions d'équipement versées	138 513,40	408 961,90	118 658,40
21 - Immobilisations corporelles	1 756 030,69	4 730 643,30	1 712 970,67
13 - Subventions d'investissement	-	-	-
23 - Immobilisations en cours	2 194 454,77	1 950 887,59	1 362 454,56
26 - Participations et créances rattachées à des participations	-	-	-
27 - Autres immobilisations financières	-	2 150,00	2 150,00
45 - Opération pour le compte de tiers	-	-	-
16 - Emprunts et dettes assimilées	606 511,87	653 159,16	614 770,20
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	-	-	-
020 - Dépenses imprévues (investissement)	-	-	-
Total des dépenses réelles d'investissement	4 795 546,30	8 067 310,28	3 857 713,47
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	640 894,83	60 800,00	1 656 973,21
041 - Opérations patrimoniales	630,00	1 176 017,00	1 176 017,00
D001 Résultat d'investissement reporté (déficit)	851 915,32	986 560,92	986 560,92
RESULTATS REALISATION + REPORTS	6 288 986,45	10 290 688,20	7 677 264,60
RAR	481 816,17	-	627 570,24
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 770 802,62	10 290 688,20	8 304 834,84

✓ Dépenses d'investissement

Le tableau récapitulatif des dépenses d'investissement est détaillé ci-après par opération.

Mise en place d'autorisations de programme

En application du Code Général des Collectivités Locales (CGCT), la section d'investissement du budget peut comprendre des autorisations de programme (AP).

Pour rappel, la communauté de communes avait en 2025, les autorisations de programme actives suivantes :

- une concernant le programme pluriannuel d'investissement de voirie (l'opération budgétaire n°33)
- et une concernant, le projet de requalification de la zone de Bouysse (l'opération budgétaire n°44).

✓ Dépenses financières : 614 770,20 €

Ces dépenses correspondent au remboursement du capital de la dette pour l'année pour un montant de 614 470,20 € et au remboursement de caution pour 300 €.

✓ Dépenses d'ordre d'investissement : 2 832 990,21 €

Ces dépenses correspondent aux amortissements des subventions d'investissement et à des opérations patrimoniales.

A ces dépenses s'ajoutent les **restes à réaliser** pour un montant total de 627 570,24 €. Ce montant correspond au solde des engagements comptables au 31 décembre 2024.

RECETTES CUMULEES : 7 645 274,40 €

	CA 2024	BP 2025	CFU 2025
13 - Subventions d'investissement	929 409,82	2 800 341,58	683 426,96
16 - Emprunts et dettes assimilées	500 000,00	1 900 000,00	500 000,00
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	602 853,50	521 000,00	492 047,48
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	1 700 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
27 - Autres immobilisations financières	36 667,00	36 667,00	36 667,00
21 - Immobilisation corporelles	-	-	-
024 - Produits de cessions	-	571 662,62	-
45 - Opération pour le compte de tiers	-	-	-
23 - Immobilisation en cours	438,31	-	-
Total des recettes réelles d'investissement	3 769 368,63	7 829 671,20	3 712 141,44
021 - Virement de la section de fonctionnement	-	700 000,00	-
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 532 426,90	585 000,00	2 643 357,04
041 - Opérations patrimoniales	630,00	1 176 017,00	1 176 017,00
R001 Résultat d'investissement reporté (excédent)	-	-	-
RESULTATS REALISATION + REPORTS	5 302 425,53	10 290 688,20	7 531 515,48
RAR	928 053,20	-	113 758,92
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	6 230 478,73	10 290 688,20	7 645 274,40

✓ Subvention d'investissement

Le tableau récapitulatif des subventions d'investissement est détaillé ci-après par opération.

✓ Recettes financières : 536 667,00 €

Les recettes financières correspondent à l'encaissement d'un emprunt (500 000 €) et au remboursement de l'avance remboursable par le budget assainissement collectif (36 667 €).

✓ Dotations et fonds divers et réserves : 2 492 047,48 €

Ces recettes comptabilisées sont notamment les suivantes :

- FCTVA pour 492 047,48 €
- Excédent de fonctionnement capitalisé pour 2 000 000 €

✓ Recettes d'ordre d'investissement : 3 819 374,04 €

Les recettes réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations et aux opérations d'ordre de cessions et d'échanges.

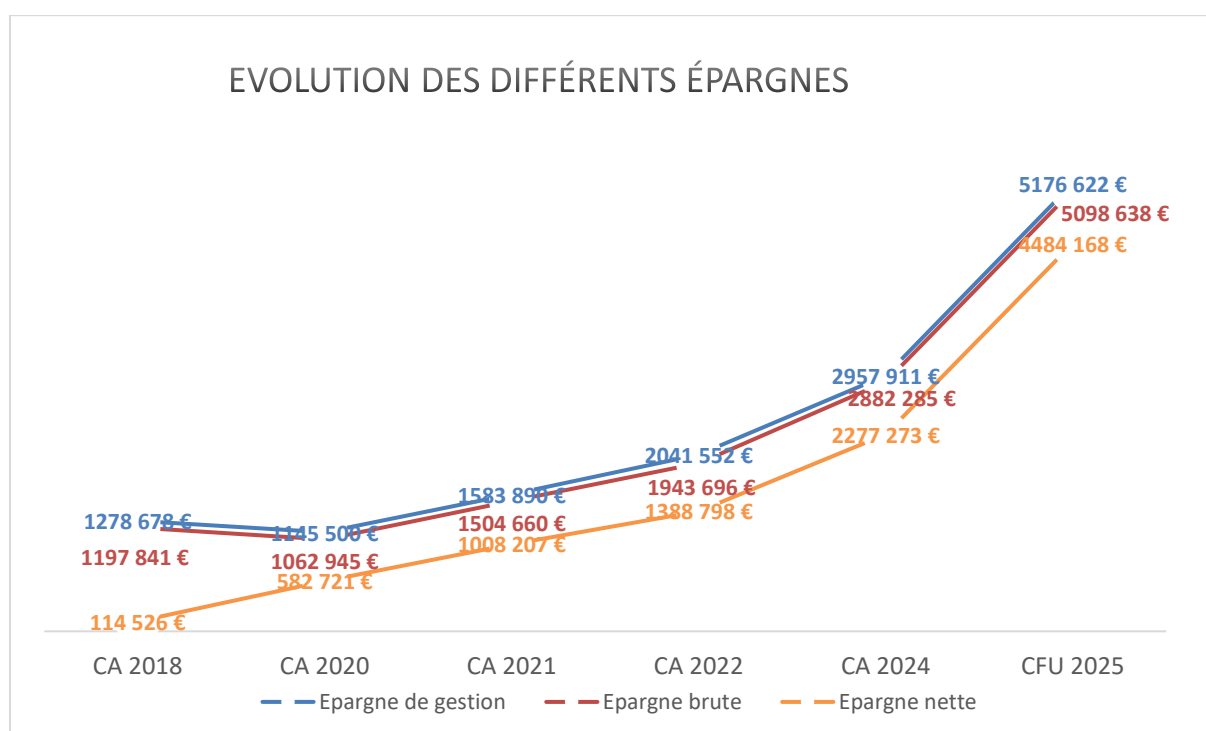
A ces recettes s'ajoutent les **restes à réaliser** pour un montant total de 113 758,92 €. Ce montant correspond au solde des engagements comptables au 31 décembre 2025 et participera au besoin de financement de la section d'investissement pour cette même année.

NOM OPERATION	D/R	Budget 2025 +RAR	Réalisé 2025	% conso
10 - Maison de santé Bozouls	D	1 960 000,00 €	24 019,84 €	1%
	R	750 000,00 €		0%
12 - Signalétique et Travaux Espace Multiculturel du Nayrac	D	0,00 €		
	R	14 400,00 €		0%
14 - Travaux bâtiments	D	168 510,76 €	58 737,95 €	35%
	R	56 366,57 €		0%
17 - Maison Médicale St Côte	D	0,00 €		
	R	152 000,00 €	152 000,00 €	100%
21 - Espaces Naturels Sensibles	D	10 000,00 €		0%
	R	0,00 €		
24 - Logistique	D	137 656,88 €	81 390,08 €	59%
28- Etude de Couesque	R	0,00 €	20 745,60 €	
30 - Salle Multiculturelle et Gymnase Entraygues	D	0,00 €		
	R	241 787,08 €	215 000,00 €	89%
31 - Fonds de concours	D	152 003,40 €	30 000,00 €	20%
32 - Aménagement locaux administratifs	D	22 844,30 €	2 890,40 €	13%
	R	13 499,55 €		0%
33 - Investissement Voirie	D	1 218 901,19 €	1 089 651,90 €	89%
	R	175 000,00 €	32 838,50 €	19%
42 - Immobilisations	D	517 896,17 €	417 383,00 €	81%
	R	0,00 €		
43 - Aides Economiques	D	211 958,50 €	42 221,12 €	20%
44 - Requalification zone de La Bouysse	D	1 990 887,59 €	1 409 358,84 €	71%
	R	957 288,38 €	250 793,66 €	26%
46 - Aide à l'habitat	D	5 000,00 €	883,00 €	18%
47 - Etudes	D	9 600,00 €	7 800,00 €	81%
48 - Aménagement chemin de St Jacques	D	69 000,00 €	43 378,50 €	63%
	R	0,00 €	7 036,20 €	
49 - Planification urbanisme	D	242 908,33 €	29 597,64 €	12%
	R		4 400,00 €	
50 - Randonnée	D	34 834,00 €	3 480,00 €	10%
	R	0,00 €	613,00 €	
51 - Conservatoire de musique	D	660 000,00 €	1,00 €	0%
	R	440 000,00 €		0%
TOTAL	D	7 412 001,12 €	3 240 793,27 €	44%
	R	2 800 341,58 €	683 426,96 €	24%

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE 2025

	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé 2025	Réalisé 2025	RAR	
Recettes	25 343 547,30	7 531 515,48		113 758,92
Dépenses	21 304 308,33	6 690 703,68		627 570,24
Résultat 2025	4 039 238,97	840 811,80		
Résultat antérieur	419 158,95	- 986 506,92		
Résultat de clôture 2025	4 458 397,92	- 145 749,12	-	513 811,32

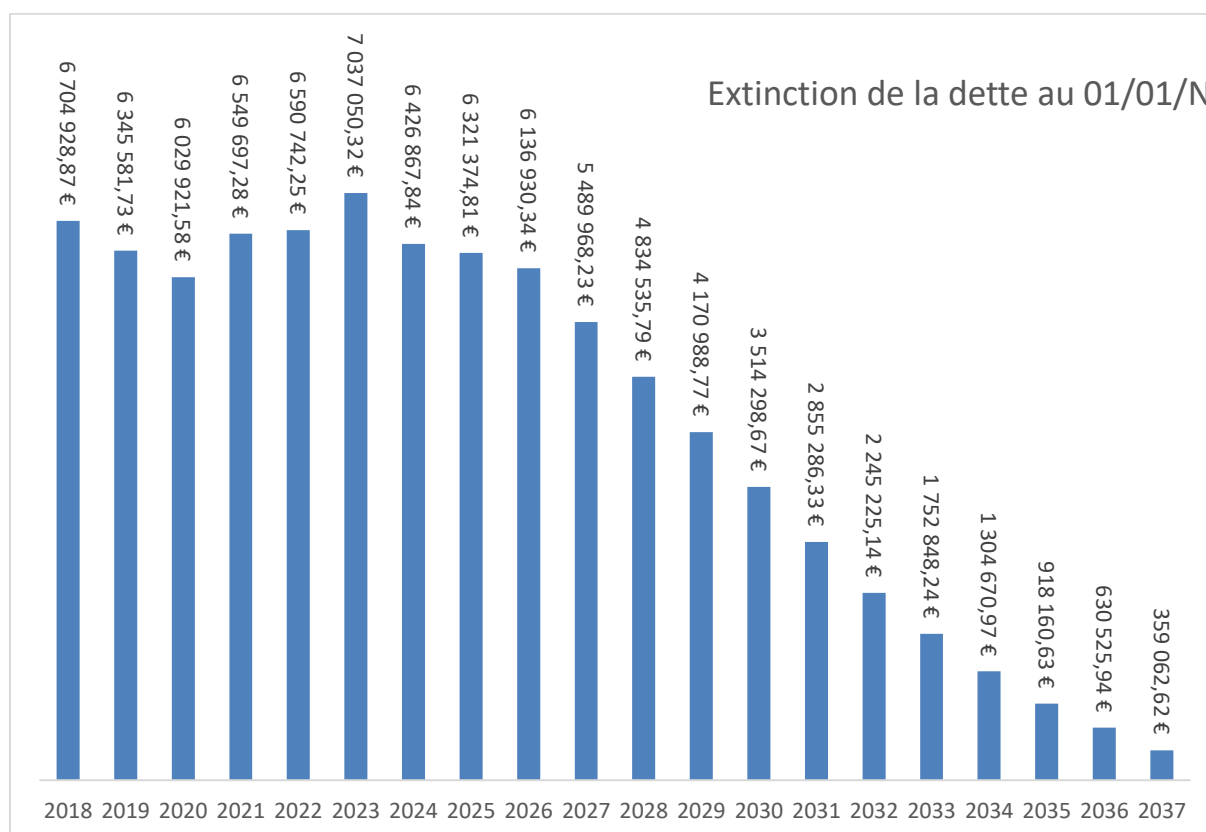
- Evolution des épargnes



- Niveau de l'endettement de la collectivité 2024 :

Intitulé des emprunts	CRD au 31/12/2025	Capital 2025	CRD au 31/12/2025
BATIMENT ESPALION	85 228,03 €	18 892,25 €	66 335,83 €
TERRA MEMORIA N° 00001	0,00 €	0	
MAISON DE SANTE DE VILLECOMTAL	102 229,71 €	13 964,31 €	88 265,40 €
GENDARMERIE	0,00 €		
POLE SANTE ESTAING	243 490,93 €	22 554,20 €	220 936,73 €
REQUALIFICATION ZONE DES CALSADES	447 951,65 €	68 501,13 €	379 450,52 €
GYMNASE BOZOULS	491 732,95 €	67 453,41 €	424 279,54 €
EMPRUNT GYMNASSE ESPALION	1 056 394,95 €	83 750,42 €	972 644,53 €
EMPRUNT TERRA MEMORIA	23 159,16 €	3 225,05 €	
EMPRUNT INVESTISSEMENT 2016	109 041,21 €	15 184,58 €	93 856,63 €
FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	519 830,28 €	60 418,37 €	459 411,91 €
INVESTISSEMENTS 2018-2019	616 666,59 €	66 666,68 €	549 999,91 €
INVESTISSEMENTS 2019-2020	795 657,65 €	75 243,95 €	720 413,70 €
POLE ENFANCE (1/3)	51 628,07 €	2 020,82 €	
POLE ENFANCE BATIMENT (1/3)	20 994,72 €	627,70 €	
INVESTISSEMENTS 2021-2022	814 347,27 €	65 428,07 €	748 919,20 €
INVESTISSEMENTS 2022	443 021,64 €	30 605,20 €	412 416,44 €
EMPRUNT ZONE DE LA BOUYSSSE	1 000 000,00 €	0,00 €	1 000 000,00 €
	6 321 374,81 €	594 536,14 €	6 136 930,34 €

CRD = Capital restant dû



- **Niveau des taux d'impositions :**

Les taux des contributions directes votés en 2017 avec une durée de lissage de 12 ans :

Impôts	TMP 2016	Taux cible à atteindre
CFE	32,82 %	29,00 %
TH	8,71 %	11,82 %
TF	2,40 %	3,01 %
TFNB	12,02 %	15,09 %

- **Les taux de TEOM :**

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère à l'unanimité :

- APPROUVE la proposition et le vote des taux ci-dessous exposés pour l'année 2025 :
 - zone n° 1 (Bozouls, Gabriac, Montrozier, La Loubière et Rodelle) = 13,10 %
 - zone n° 2 (Espalion) = 10,56 %
 - zone n°3 (Saint Côme d'Olt) = 11 %
 - zone n°4 (Bessuéjols) = 19,19 %
 - zone n°5 (Lassouts) = 18,13 %
 - zone n°6 (le Cayrol) = 19,66 %
 - zone n°7 (Campuac, Coubisou, Estaing, Le Nayrac, Sébrazac et Villecomtal) = 11,77 %
 - zone n°8 (Entraygues sur Truyère, Espeyrac, Golinac, Le Fel et St Hippolyte) = 11,14 %

Les tarifs de la taxe de séjour sont les suivants : (délibération N°2024-05-27-D167)

- **les tarifs 2025 de la taxe de séjour :**

Nature et catégorie de l'hébergement	TARIFS PROPOSES par personne et par nuitée
Palaces	4.00 €
Hôtels de tourisme 5 étoiles, résidences de tourisme 5 étoiles, meublés de tourisme 5 étoiles	1.50 €
Hôtels de tourisme 4 étoiles, résidences de tourisme 4 étoiles, meublés de tourisme 4 étoiles	1.00 €
Hôtels de tourisme 3 étoiles, résidences de tourisme 3 étoiles, meublés de tourisme 3 étoiles	0.90 €
Hôtels de tourisme 2 étoiles, résidences de tourisme 2 étoiles, meublés de tourisme 2 étoiles, villages de vacances 4 et 5 étoiles	0.75 €
Hôtels de tourisme 1 étoile, résidences de tourisme 1 étoile, meublés de tourisme 1 étoile, villages de vacances 1, 2 et 3 étoiles, chambres d'hôtes, auberges collectives	0.60 €

Terrains de camping et terrains de caravanage classés en 3, 4 et 5 étoiles ou tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, emplacements dans des aires de camping-cars et des parcs de stationnement touristiques par tranche de 24 heures	0,40 €
Terrains de camping et terrains de caravanage non classés, classés en 1 et 2 étoiles et tout autre terrain d'hébergement de plein air de caractéristiques équivalentes, ports de plaisance	0,20 €
Tout hébergement en attente de classement ou sans classement à l'exception des hébergements de plein air	4 % dans la limite de 4 €

- **Principaux ratios**

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	17,73%	13,63%	13,46%	14,16%	14,75%	21,90%	22,39%	21,28%
POIDS DE LA DETTE	43,32%	39,77%	42,04%	41,15%	40,98%	32,42%	31,05%	26,61%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	7,99%	4,86%	6,82%	9,39%	11,32%	11,63%	14,16%	21,58%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	165,80 €	104,25 €	201,61 €	182,15 €	151,17	143,56 €	205,40 €	158,06 €

Coefficient de rigidité structurelle = poids des dépenses obligatoires et impondérables de la collectivité, obérant sa capacité de fonctionnement

Calcul = (Dépenses de personnel + Annuité de la dette) / Recettes réelles de fonctionnement

Poids de la dette = Importance de l'encours de dette de la collectivité

Calcul = Encours de dette / Total des recettes réelles de fonctionnement

Taux d'épargne brute : part de l'épargne dégagée par la collectivité pour rembourser le capital de la dette et financer les investissements.

Calcul = épargne brute / total recettes réelles de fonctionnement

Effort d'équipement par habitant = Indication de l'effort d'équipement de la collectivité

Calcul = Dépenses d'équipement / population

	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	730,07 €	735,79 €	725,44 €	753,05 €	868,32 €	874,90 €	899,76 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	657,97 €	677,39 €	603,75 €	650,47 €	684,74 €	689,32 €	803,84 €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer les dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	771,67 €	793,97 €	805,02 €	854,73 €	985,78 €	1 019,94 €	1 152,24 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajoutés au calcul	94,59 €	199,42 €	182,12 €	148,52 €	129,06 €	187,29 €	140,06 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	306,85 €	332,64 €	331,13 €	350,14 €	316,21 €	309,95 €	299,32 €
Ratio 6 : DGF/population : recette du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	51,57 €	52,28 €	52,89 €	52,64 €	52,55 €	54,86 €	53,76 €
Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	10,68%	10,53%	11,65%	12,34%	20,58%	21,64%	22,75%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF	98,07%	96,27%	93,71%	91,92%	91,54%	89,06%	81,02%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	12,26%	25,12%	22,62%	17,38%	13,09%	18,36%	12,16%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	39,76%	41,90%	41,13%	40,96%	32,08%	30,39%	25,98%

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - ASSAINISSEMENT COLLECTIF 2025

I. Introduction

Le compte financier unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget de l'assainissement collectif pour l'exercice 2025. A toutes fins utiles, il convient de mentionner qu'il s'agit d'un service public à caractère industriel et commercial avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget est régi par les dispositions relatives à l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux.

Les montants présentés ci-dessous au présent rapport sont donc des montants hors taxes.

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	2 601 898.76 €	2 248 174.50 €	86,41 %	353 724.26 €	13,59 %
011 - Charges à caractère général	544 890.00 €	428 516.94 €	78,64 %	116 373.06 €	21,36 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	400 000.00 €	399 614.15 €	99,90 %	385.85 €	0,10 %
014 - Atténuations de produits	160 000.00 €	157 010.00 €	98,13 %	2 990.00 €	1,87 %
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	15 037.20 €	0.00 €	0,00 %	15 037.20 €	100,00 %
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 282 341.56 €	1 127 063.53 €	87,89 %	155 278.03 €	12,11 %
65 - Autres charges de gestion courante	23 010.00 €	18 290.91 €	79,49 %	4 719.09 €	20,51 %
66 - Charges financières	120 000.00 €	72 052.12 €	60,04 %	47 947.88 €	39,96 %
67 - Charges exceptionnelles	48 500.00 €	40 979.85 €	84,49 %	7 520.15 €	15,51 %
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	8 120.00 €	4 647.00 €	57,23 %	3 473.00 €	42,77 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	2 601 898.76 €	2 502 650.38 €	96,19 %	99 248.38 €	3,81 %
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	569 464.05 €	534 856.03 €	93,92 %	34 608.02 €	6,08 %
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat ^o de services, marchandises	1 983 200.00 €	1 891 216.49 €	95,36 %	91 983.51 €	4,64 %
74 - Subventions d'exploitation	0.00 €	25 350.00 €	0,00 %	-25 350.00 €	0,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	2 500.00 €	2 508.21 €	100,33 %	-8.21 €	-0,33 %
77 - Produits exceptionnels	1 000.00 €	2 984.94 €	298,49 %	-1 984.94 €	-198,49 %
78 - Reprises sur amortissements et provisions	45 734.71 €	45 734.71 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	6 019 740.25 €	3 965 499.71 €	65,87 %	2 054 240.54 €	34,13 %
020 - Dépenses imprévues (investissement)	2 979.45 €	0.00 €	0,00 %	2 979.45 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	569 464.05 €	534 856.03 €	93,92 %	34 608.02 €	6,08 %
041 - Opérations patrimoniales	328 724.28 €	328 723.28 €	100,00 %	1.00 €	0,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	480 000.00 €	459 150.02 €	95,66 %	20 849.98 €	4,34 %
20 - Immobilisations incorporelles	167 873.81 €	78 473.30 €	46,75 %	89 400.51 €	53,25 %
21 - Immobilisations corporelles	400 034.23 €	189 944.92 €	47,48 %	210 089.31 €	52,52 %
23 - Immobilisations en cours	4 070 664.42 €	2 374 352.15 €	58,33 %	1 696 312.27 €	41,67 %
27 - Autres immobilisations financières	0.01 €	0.01 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	6 019 740.25 €	4 467 403.00 €	74,21 %	1 552 337.25 €	25,79 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	1 049 026.77 €	1 049 026.77 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	1 282 341.56 €	1 127 063.53 €	87,89 %	155 278.03 €	12,11 %
041 - Opérations patrimoniales	328 724.28 €	328 723.28 €	100,00 %	1.00 €	0,00 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	782 214.14 €	782 214.15 €	100,00 %	-0.01 €	0,00 %
13 - Subventions d'investissement	1 107 433.50 €	94 426.00 €	8,53 %	1 013 007.50 €	91,47 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 470 000.00 €	1 000 000.00 €	68,03 %	470 000.00 €	31,97 %
20 - Immobilisations incorporelles	0.00 €	3 150.00 €	0,00 %	-3 150.00 €	0,00 %
23 - Immobilisations en cours	0.00 €	82 799.27 €	0,00 %	-82 799.27 €	0,00 %
27 - Autres immobilisations financières	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
458203 - HYGIENISATION DES BOUES	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 2 601 898,76 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

✓ **DEPENSES : 2 248 174,50 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 1 121 110,97 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent :

- les charges à caractère général s'élevant à 428 516,94 € et permettant au service assainissement collectif de fonctionner. Dans ces charges, les frais d'entretien des différents bâtiments associés au service sont compris
- les charges de personnel et frais assimilés s'élevant à 399 614,15 € et sont remboursées au budget principal
- Les charges financières s'élèvent à 72 052,12 €.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 1 127 063,33 €**

Les dépenses réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations et des charges financières.

✓ **RECETTES : 2 502 650,38 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 1 967 794,35 €**

Les recettes réelles de fonctionnement correspondent principalement aux prestations de service notamment, la redevance d'assainissement collectif.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 534 856,03 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissements.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 6 019 740,25 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

✓ **DEPENSES : 3 965 499,71 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 2 642 770,37 €**

Les dépenses d'équipement correspondent principalement aux extensions de réseaux et aux travaux, dont la station d'épuration (STEP) / réseau de St Julien et Gages.

✓ **Dépenses financières : 459 150,02 €**

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette auprès des organismes et du budget principal.

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 863 579,31 €**

Il s'agit de l'amortissement des subventions d'investissements et d'opérations d'ordres patrimoniales.

✓ **RECETTES : 4 467 403 €**

✓ **Recettes financières : 1 00 000 €**

✓ **Recettes d'immobilisations : 85 849,27 €**

✓ **Recettes subventions d'investissement : 94 426 €**

Ces recettes correspondent à des subventions obtenues pour différents travaux sur le territoire, ainsi qu'à la participation de l'EPI du Rouergue.

✓ **Recettes excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) : 728 214,15 €**

✓ **Recettes Réserves réglementées (compte 1064) : 0 €**

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 1 455 786,81 €**

Il s'agit des amortissements des immobilisations et d'opérations d'ordres patrimoniales.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

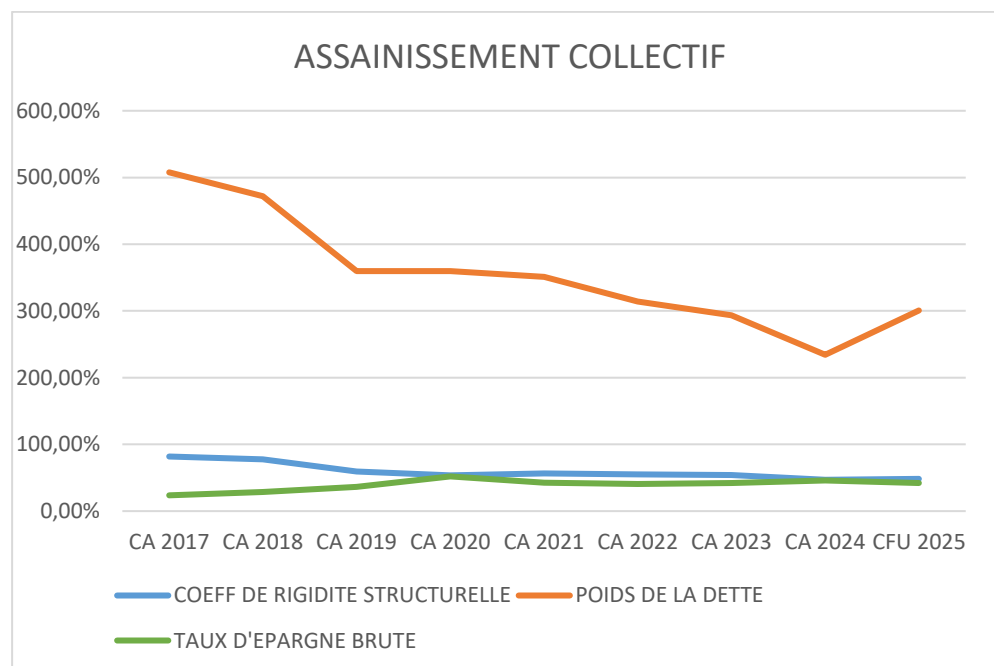
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	2 502 650,38	3 418 376,23	1 156 011,50	
Dépenses	2 248 174,50	3 965 499,71	1 278 677,51	
Résultat 2025	254 475,88	- 547 123,48		
Résultat antérieur reporté	0	1 049 026,77		
Résultat de clôture 2025	254 475,88	501 903,29	- 122 666,01	

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

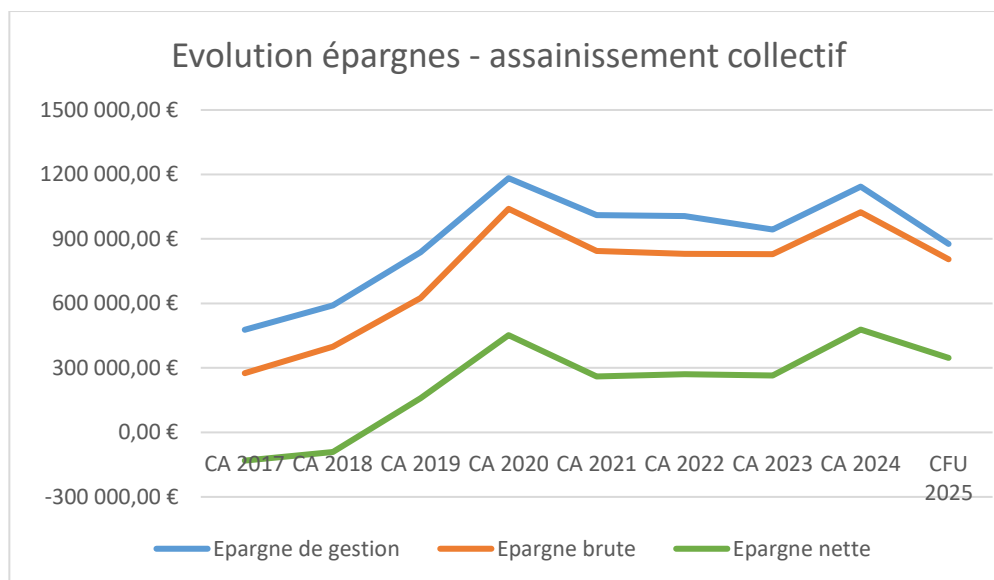
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	81,84%	77,50%	59,28%	53,48%	56,32%	54,91%	53,92%	46,97%	48,50%
POIDS DE LA DETTE	507,70%	471,82%	359,91%	359,59%	351,10%	314,00%	293,50%	234,26%	300,49%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	23,65%	28,87%	36,45%	52,01%	42,41%	40,56%	42,05%	45,86%	41,91%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	62,24 €	11,38 €	24,48 €	78,98 €	14,79 €	43,73 €	51,94€	41,72€	128,90 €



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	477 454,78	590 666,59	838 394,69	1 182 625,16	1 010 277,25	1 005 722,94	944 307,11	1 142 993,69	877 535,84 €
Epargne brute	275 599,49	399 348,97	624 984,41	1 040 200,33	843 974,71	830 207,92	829 903,55	1 024 050,86	805 483,72 €
Epargne nette	-131 160,10	-90 856,70	158 798,03	451 907,03	259 588,20	270 137,80	264 236,53	478 394,75	346 333,70 €

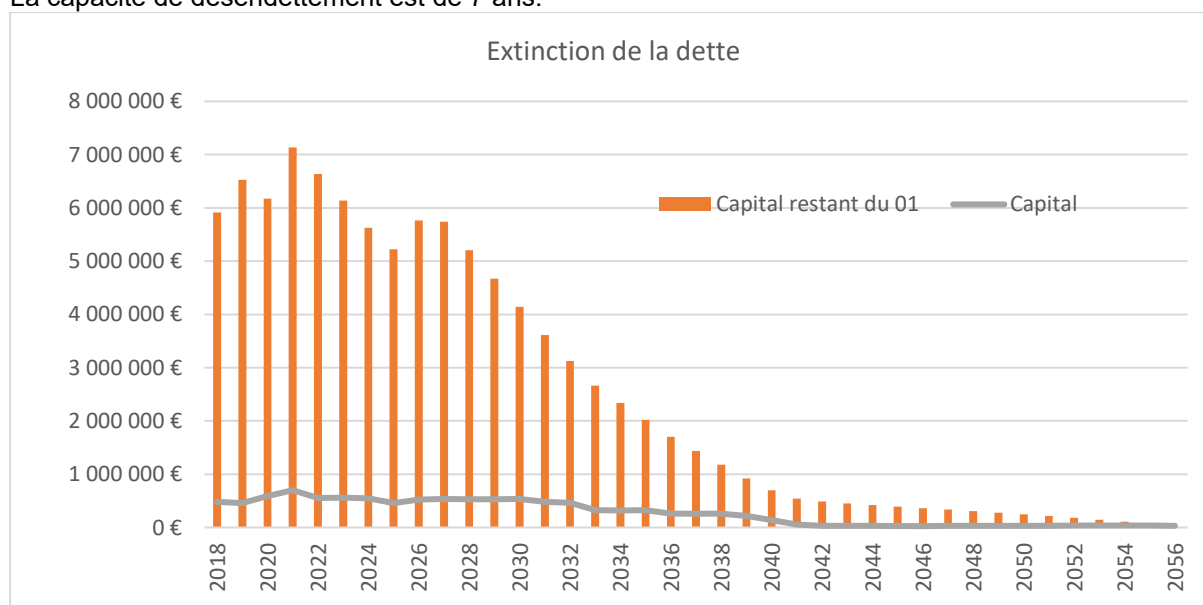


VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement de la collectivité au 31/12/2025 est 5 766 638 €.

Désignation	Capital restant dû au 01-01-2025	Capital 2024	Capital restant dû au 31-12-2025
Assainissement collectif	5 225 787,95	459 149,69	5 766 638,25

La capacité de désendettement est de 7 ans.



IX. Niveau des taux d'imposition

Extrait de la délibération n°2018-11-26-D24 du 26 novembre 2018 :

Vu la délibération n°2017-11-27-D17 du 27 novembre 2017 fixant le tarif de la redevance d'assainissement collectif 2018,

Vu l'harmonisation obligatoire de la compétence assainissement collectif au 1^{er} janvier 2019, résultant de l'extension à l'ensemble du territoire des compétences facultatives « assainissement collectif » des anciennes communautés de communes Espalion-Estaing et Bozouls-Comtal,

Monsieur le Président rappelle que le tarif de la redevance assainissement collectif doit être identique sur l'ensemble du territoire d'exercice de la compétence, le service rendu étant identique.

Il rappelle les tarifs fixés pour 2018

- *Part fixe : 90 € HT*
- *Part variable : 1,28 € HT*

Il rappelle aussi que la facturation est établie :

- *au titulaire du compteur d'eau,*
- *selon une périodicité semestrielle*
- *au prorata d'occupation du logement,*
- *et que le fait générateur déterminant le montant de la part variable est le début de la période de référence pour la consommation d'eau (du relevé N-1 au relevé N du compteur).*

Il indique qu'à ces tarifs s'ajoute la redevance modernisation des réseaux prélevée par l'Agence de l'Eau et dont le montant est déterminé l'année précédant son application (pour 2019, 0.25€/m3).

Il propose que ces tarifs soient augmentés à compter du 1^{er} janvier 2019 sur l'ensemble des communes du territoire de la Communauté de communes pour couvrir les charges du service :

- *Part fixe : 100 € HT*
- *Part variable : 1,38 € HT*

Et il précise que ces tarifs sont soumis à la TVA en vigueur (10% au 26/11/2018).

Monsieur le Président rappelle, conformément à l'article L 2224-12-5 du CGCT, qu'une redevance est mise en place pour les personnes non alimentées en eau par le réseau public et qui génèrent des rejets dans le réseau d'assainissement :

- *Résidence principale (en cas d'absence de comptage) : part fixe + 20m3 par résident au foyer présents au 1^{er} janvier de l'année de facturation*
- *Résidence secondaire (en cas d'absence de comptage) : part fixe + 20m3 par logement.*

Extrait de la délibération n°2025-02-17-D039 sur la fixation de la contre-valeur – Redevance Performances systèmes d'assainissement collectif pour 2025

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L2224-12-2 à L2224-12-4 ;

Vu le Code de l'environnement, et notamment ses articles L213-10-6, et articles D213-48-12-8 à -13, et D213-48-35-2 dans leur version applicable à compter du 1^{er} janvier 2025

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif aux modalités d'établissement de la redevance sur la consommation d'eau potable et des redevances pour la performance des réseaux d'eau potable et pour la performance des systèmes d'assainissement collectif,

Vu l'arrêté du 5 juillet 2024 relatif au montant forfaitaire maximal de la redevance pour la performance des réseaux d'eau potable et de la redevance pour la performance des systèmes d'assainissement collectif pris en compte pour l'application de la redevance d'eau potable et d'assainissement prévue à l'article L2224-12-3 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'arrêté du 10 juillet 1996 relatif aux factures de distribution de l'eau et de collecte et de traitement des eaux usées modifié, dans sa version applicable au 1^{er} janvier 2025,

Vu la délibération n°2018-11-26-D14 du conseil communautaire de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère sur la redevance assainissement collectif

Vu la délibération du 10 octobre 2024 du conseil d'administration de l'Agence de l'eau Adour Garonne portant sur le projet de taux de redevances des années 2025 à 2030 et saisine des comités de bassin pour avis conforme et notamment ses articles 2.4 et 2.5,

Vu la délibération du conseil de communauté du 16 décembre 2024 portant Fixation de la contre-valeur - Redevance Performance systèmes d'assainissement collectif pour l'année 2025,

Considérant que cette délibération, prise dans l'attente des directives de l'Agence de l'eau, fixait le montant de la contre-valeur à 0.25 €/m³,

Considérant que, depuis lors, la Communauté de Communes a été destinataire d'information complémentaire concernant la fixation de la contre-valeur et qu'il y a donc lieu de modifier la délibération de décembre 2024 comme suit :

Considérant que la redevance prélèvement est maintenue mais que les redevances pour pollution d'origine domestique et modernisations des réseaux de collecte sont remplacées à compter du 1^{er} janvier 2025 par :

- une redevance « consommation d'eau potable », facturée à l'abonné à l'eau potable et recouvrée par la personne qui facture les redevances du service public de distribution d'eau et les sommes encaissées sont reversées à l'agence de l'eau.
- et de deux redevances pour performance « des réseaux d'eau potable » d'une part et des « systèmes d'assainissement collectif » d'autre part.

Concernant la redevance pour « performance des systèmes d'assainissement collectif » :

- Elle est facturée par l'agence de l'eau aux collectivités compétentes pour traitement des eaux usées (maître d'ouvrage des stations d'épuration) qui en sont les redevables (ou à leurs établissements publics de coopération compétents) ;
- Le tarif de base est fixé par l'agence de l'eau Adour Garonne ;
- Le tarif applicable est modulé en fonction de la performance du ou des systèmes d'assainissement collectif (station d'épuration et l'ensemble du système de collecte des eaux usées raccordé à cette station d'épuration) de la collectivité compétente pour traitement des eaux usées (maître d'ouvrage de la ou des stations d'épuration) ; il égal au tarif de base multiplié par un coefficient de modulation compris entre 0,3 (objectif de performance maximale atteint) et 1 (objectif de performance minimale non atteint, pas d'abattement de la redevance).
- l'assiette de cette redevance est constituée par les volumes facturés durant l'année
- L'Agence de l'eau facture la redevance à la collectivité au début de l'année civile qui suit
- La redevance est répercutée par anticipation sur chaque usager du service public de l'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assujetti à la redevance assainissement et doit faire l'objet d'une individualisation sur la facture d'assainissement ;

Considérant que l'Agence de l'eau Adour Garonne a fixé à **0,35 € HT** par mètre cube le tarif de base de la redevance « performance des systèmes d'assainissement collectif » pour l'année 2025

Considérant que pour l'année 2025, le taux de modulation est fixé forfaitairement **0,3** pour la redevance performance des « systèmes d'assainissement collectif » (la performance des systèmes d'assainissement n'étant pas prise en compte pour cette première année)

Considérant qu'il convient de fixer le tarif de la contre-valeur pour la redevance pour performance de systèmes d'assainissement, qui doit être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assainie.

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère à l'unanimité :

- **FIXE à 0,105 € /m³ la contre-valeur correspondant à la « redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectif » devant être répercutée sur chaque usager du service public d'assainissement collectif sous la forme d'un supplément au prix du mètre cube d'eau assaini, applicable pour l'année 2025.**
- **RETIRE la délibération n° 2024-12-16-D285 compte tenu de l'erreur sur le montant de la contre-valeur,**
- **AUTORISE Monsieur le Président à mettre en œuvre cette décision et à signer tout document à intervenir dans ce cadre.**

Extrait de la délibération n°2024-12-16-D286 sur les tarifications de prestations liées à la compétence assainissement collectif et non collectif

Monsieur le Président rappelle les tarifs décidés le 26 février 2024 et propose de maintenir pour l'année 2025 les tarifs suivants. La prestation privée dépotage de fosse pour l'assainissement non collectif est modifiée.

<u>PFAC</u>	Immeuble neuf	Immeuble existant
▶ Participation pour habitation individuelle	3 000 €	1500 €
▶ Participation pour logement collectif (par appt)	2 000 €	1 000 €
▶ Participation pour Hébergement Touristique (Hôtel, Motel, Village Vacances...) par chambre	1 500 €	1 000 €
▶ Participation pour camping (par emplacement)	500 €	250 €
▶ Participation pour local industriel et commercial (par local)	3 000 €	1 500 €
Pas de TVA		

On entend par « immeuble neuf » toute nouvelle construction.

Et on entend par « immeuble existant » tout nouveau raccordement (non soumis à la redevance assainissement à la date du branchement) suite à la création ou extension du réseau d'assainissement.

Prestations de service

Assainissement Collectif		Nouveaux Tarifs -Territoire CC	Nouveau tarifs – hors CC
▶ Hydrocurage/débouchage	par heure	110 €	125 €
▶ Inspection conduite	par heure	90 €	Sans objet
▶ Vidange bac à graisse	le m ³	115 €	150 €
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €	40 €
▶ Contrôle conformité vente	par contrôle	90 €	Sans objet
▶ Majoration nuit, week-end et fériés	%	50	Sans objet

+ TVA en vigueur
(10.00%)

Assainissement non collectif		Nouveaux Tarifs -Territoire CC	Nouveau tarifs – hors CC
▶ Hydrocurage/débouchage	par heure	110 €	125
▶ Inspection conduite	par heure	90 €	Sans objet
▶ Vidange - (volume ≤ 3 m ³)	par fosse	250 €	350 €
▶ le voyage supplémentaire	par voyage	100 €	200 €
▶ Frais kilométriques	Par km	Sans objet	Sans objet
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €	40 €
▶ Contrôle conformité	par contrôle	90 €	Sans objet
▶ Contrôle suivi de travaux neufs	par contrôle	150 €	Sans objet
▶ Majoration nuit, week-end et fériés	%	50	Sans objet

+ TVA en vigueur
(10.00%)

Dépotage en station

Si dépotage par un privé		Nouveaux tarifs
▶ Dépotage de fosse (forfait)	Volume ≤ 3m ³	25 €
Volume supplémentaire	Par m ³	25 €
▶ Dépotage boues de station	par m ³	32 €
▶ Dépotage de graisses	par m ³	120 €
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €

+ TVA en vigueur
(10.00%)

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs liés aux compétences assainissement collectif et non collectif à compter du 1^{er} janvier 2025 tels que proposés ci-dessus ;
- **DIT** que toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet sont abrogées ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de ces décisions.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	50,94 €	Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	35,79%
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €	Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	81,98%
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	93,74 €	Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	137,50%
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	128,90 €	Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	300,04%
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	281,27 €		
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €		

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif du budget assainissement est de 9 agents techniques et de 3 agents administratifs (représentant 7,6 équivalent temps plein) qui sont payés au sein du budget principal et remboursés en fin d'année par le budget assainissement pour la somme 374 127,61 €.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - ATELIER RELAIS 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget atelier relais de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget correspond à l'atelier relais anciennement Combettes.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 62 « structure d'animation et de développement économique ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Il relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	106 341.40 €	104 702.39 €	98,46 %	1 639.01 €	1,54 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	77 640.40 €	77 640.40 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
011 - Charges à caractère général	11 700.00 €	10 616.27 €	90,74 %	1 083.73 €	9,26 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000.00 €	16 445.72 €	96,74 %	554.28 €	3,26 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.00 €	0,00 %	1.00 €	100,00 %
66 - Charges financières	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	106 341.40 €	3 116.00 €	2,93 %	103 225.40 €	97,07 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200.00 €	3 116.00 €	97,37 %	84.00 €	2,62 %
75 - Autres produits de gestion courante	103 141.40 €	0.00 €	0,00 %	103 141.40 €	100,00 %
76 - Produits financiers	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	129 322.91 €	3 116.00 €	2,41 %	126 206.91 €	97,59 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 200.00 €	3 116.00 €	97,37 %	84.00 €	2,62 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
20 - Immobilisations incorporelles	20 000.00 €	0.00 €	0,00 %	20 000.00 €	100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	40 000.00 €	0.00 €	0,00 %	40 000.00 €	100,00 %
23 - Immobilisations en cours	66 122.91 €	0.00 €	0,00 %	66 122.91 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	129 322.91 €	128 768.64 €	99,57 %	554.27 €	0,43 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	112 322.91 €	112 322.91 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	17 000.00 €	16 445.72 €	96,74 %	554.28 €	3,26 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.01 €	0,00 %	-0.01 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 106 341,40 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 104 702,39 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 10 616,27 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent les charges à caractère général : assurance, taxes foncières. Il convient de mentionner qu'il n'existe pas de dépenses de ressources humaines.

- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 16 445,72€**

Les dépenses réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 3 116,00 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 3 116,00 €**

Les recettes réalisées correspondent à des opérations d'amortissements des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 129 322,91 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 3 116,00 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 3 116,00 €**

Ce chapitre correspond aux amortissements annuels.

- **RECETTES : 128 768,64 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes financières : 0,01 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 16 445,72 €**

Les recettes réalisées correspondent aux amortissements annuels.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

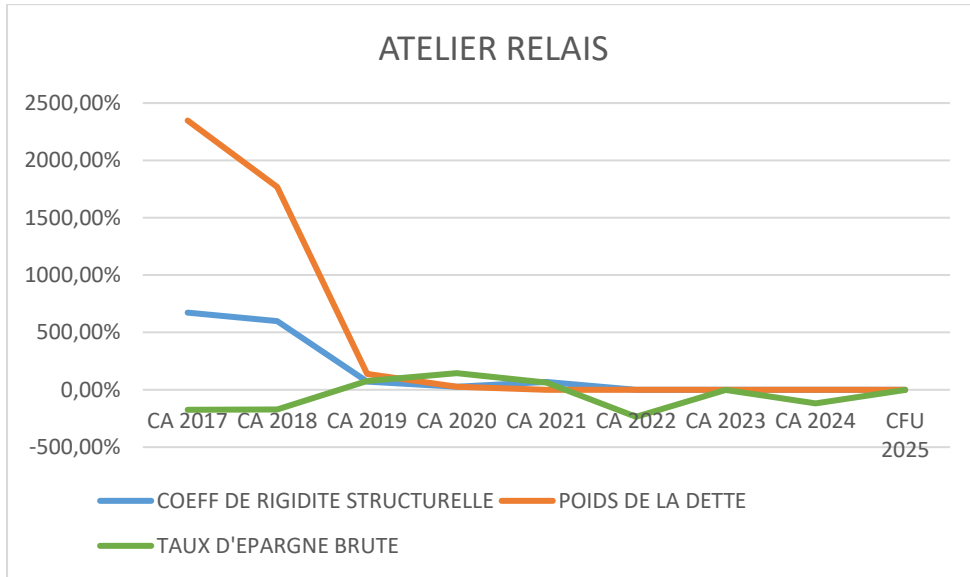
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé		Réalisé	RAR
Recettes	3 116,00		16 445,73	
Dépenses	27 061,99		3 116,00	
Résultat 2025	- 23 945,99		13 329,73	
Résultat antérieur reporté	- 77 640,40		112 322,91	
Résultat de clôture 2025	- 101 586,39		125 652,64	

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

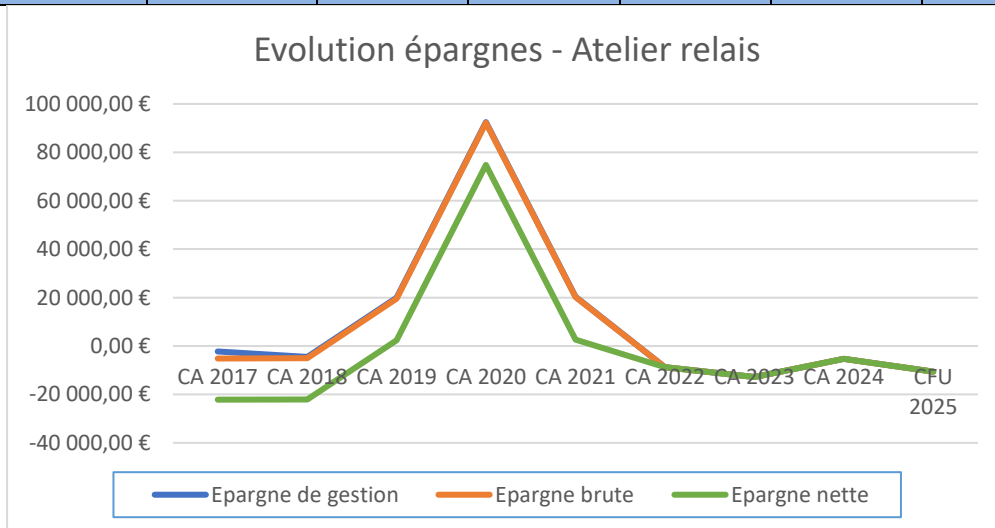
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	672,75%	598,74%	70,22%	27,83%	68,01%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
POIDS DE LA DETTE	2347,80%	1767,85%	138,77%	27,61%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	-174,98%	-170,16%	77,76%	145,11%	62,34%	-235,52%	0,00%	-118,20%	0,00%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	3,10 €	0,00 €	0,14 €	0,01 €	0,00 €	0,17 €	0,00 €	2,04€	0,00€



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	-2 291,79€	-4 471,81€	20 002,86€	92 494,12€	20 314,37€	-8 727,71€	-12 795,88€	-5 341,23€	-10 616,27€
Epargne brute	-5 168,95€	-5 026,65€	19 585,08€	92 214,49€	20 174,00€	-8 727,71€	-12 795,88€	-5 341,23€	-10 616,27€
Epargne nette	-22 165,02€	-22 158,69€	2 315,98€	74 807,24€	2 627,48€	-8 727,71€	-12 795,88€	-5 341,23€	-10 616,27€



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

Néant

IX. Niveau des taux d'imposition

Néant

Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	0,52 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	0,00 €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	0,00 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	0,00 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	0,00 €
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	0,00 €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	0,00%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	0,00%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	0,00%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	0,00%

X. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Néant.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE – ENFANCE 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget enfance de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget comprend 2 micro-crèches situées respectivement à Gages et Lioujas, 2 structures multi-accueil à Bozouls et Espalion, une halte-garderie à Entraygues et trois relais assistantes maternelles à Bozouls, Entraygues et Espalion.

La norme utilisée pour ce budget est la M57. Le code fonction est le 4221 « Crèches et garderies ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence sociale et enfance.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	2 771 820.00 €	2 330 321.30 €	84,07 %	441 498.70 €	15,93 %
011 - Charges à caractère général	443 400.00 €	242 493.06 €	54,69 %	200 906.94 €	45,31 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	2 022 300.00 €	1 932 864.77 €	95,58 %	89 435.23 €	4,42 %
023 - Virement à la section d'investissement	146 000.00 €	0.00 €	0,00 %	146 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 500.00 €	127 993.37 €	98,84 %	1 506.63 €	1,16 %
65 - Autres charges de gestion courante	9 200.00 €	8 839.24 €	96,08 %	360.76 €	3,92 %
66 - Charges financières	20 000.00 €	17 957.86 €	89,79 %	2 042.14 €	10,21 %
67 - Charges spécifiques	1 000.00 €	0.00 €	0,00 %	1 000.00 €	100,00 %
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	420.00 €	173.00 €	41,19 %	247.00 €	58,81 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	2 771 820.00 €	2 330 321.30 €	84,07 %	441 498.70 €	15,93 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 000.00 €	66 371.19 €	99,06 %	628.81 €	0,94 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 000.00 €	314 311.46 €	112,25 %	-34 311.46 €	-12,25 %
74 - Dotations et participations	1 015 000.00 €	1 054 032.17 €	103,85 %	-39 032.17 €	-3,85 %
75 - Autres produits de gestion courante	1 408 820.00 €	895 606.48 €	63,57 %	513 213.52 €	36,43 %
77 - Produits spécifiques	1 000.00 €	0.00 €	0,00 %	1 000.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	1 227 383.24 €	961 094.37 €	78,30 %	266 288.87 €	21,70 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	537 869.01 €	537 869.01 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	67 000.00 €	66 371.19 €	99,06 %	628.81 €	0,94 %
041 - Opérations patrimoniales	11 104.43 €	11 104.43 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	110 000.00 €	87 813.07 €	79,83 %	22 186.93 €	20,17 %
20 - Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	0.00 €	0,00 %	5 000.00 €	100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	327 565.55 €	147 944.51 €	45,16 %	179 621.04 €	54,84 %
23 - Immobilisations en cours	168 844.25 €	109 992.16 €	65,14 %	58 852.09 €	34,86 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	1 227 383.24 €	717 094.33 €	58,42 %	510 288.91 €	41,58 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	146 000.00 €	0.00 €	0,00 %	146 000.00 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 500.00 €	127 993.37 €	98,84 %	1 506.63 €	1,16 %
041 - Opérations patrimoniales	11 104.43 €	11 104.43 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	48 000.00 €	69 817.72 €	145,45 %	-21 817.72 €	-45,45 %
13 - Subventions d'investissement	792 778.81 €	508 178.81 €	64,10 %	284 600.00 €	35,90 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	100 000.00 €	0.00 €	0,00 %	100 000.00 €	100,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 2 771 820 €.

L'exécution du compte financier unique est la suivante :

- **DEPENSES : 2 330 321,30 €**

- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 2 202 327,93 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent :

- les charges à caractère général s'élevant à 242 493,06€ et permettant aux 5 structures de fonctionner
- les charges de personnel et frais assimilés s'élevant à 1 932 864,77 € et sont remboursées au budget principal
- les charges financières s'élèvent à 17 957,86 €.

- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 127 993,37 €**

Les dépenses réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 2 330 321,30 €**

- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 2 263 950,11 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent :

- à la participation des familles pour un montant de 314 311,46€
- aux subventions versées par la Caisse d'Allocations Familiales et la Mutualité Sociale Agricole pour 1 052 586,65 € en lien avec leurs participations à la compétence de l'enfance
- à la participation versée par le budget principal pour 895 113,48 ainsi que la vente de mobilier pour 490,00 €
- au FCTVA pour un montant de 1 445,52 €

- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 66 371,19 €**

Il s'agit des amortissements des subventions d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrerait en dépenses et en recettes à la somme de 1 227 383,24 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 961 094,37 €**

- ✓ **Dépenses d'équipement : 257 936,67 €**

Les dépenses d'équipement réalisées correspondent à des travaux sur les bâtiments enfance pour 147 944,51 et à la construction de la nouvelle crèche d'Espalion pour 109 992,16 €.

- ✓ **Dépenses financières : 87 813,07 €**

Ce chapitre correspond au remboursement annuel du capital de la dette.

- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 66 371,19 €**

Ces dépenses correspondent aux amortissements des subventions d'investissement.

- ✓ **Opérations patrimoniales : 11 104,43 €**

- **RECETTES : 717 094,33 €**

- ✓ **Recettes d'équipement : 508 178,81 €**

Ces recettes correspondent aux subventions d'investissement encaissées sur les projets en cours.

- ✓ **Recettes dotations et fonds divers : 69 817,72 €**

Ces recettes correspondent aux FCTVA perçu pour l'année pour 69 817,72 €

- ✓ **Recettes financières : 0,00 €**

- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 127 993,37 €**

Les recettes réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations.

✓ **Opérations patrimoniales : 11 104,43 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

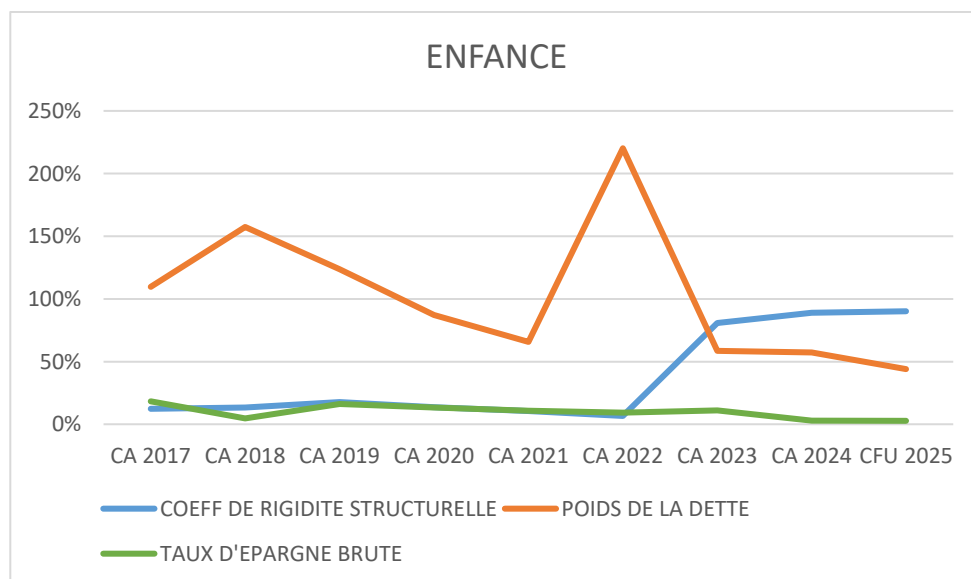
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	2 330 321,30	717 094,33		286 000,00
Dépenses	2 330 321,30	423 225,36		50 318,05
Résultat 2025	0,00	293 868,97		235 681,95
Résultat antérieur reporté	0,00	- 537 869,01		
Résultat de clôture 2025	0,00	- 244 000,04		235 681,95

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

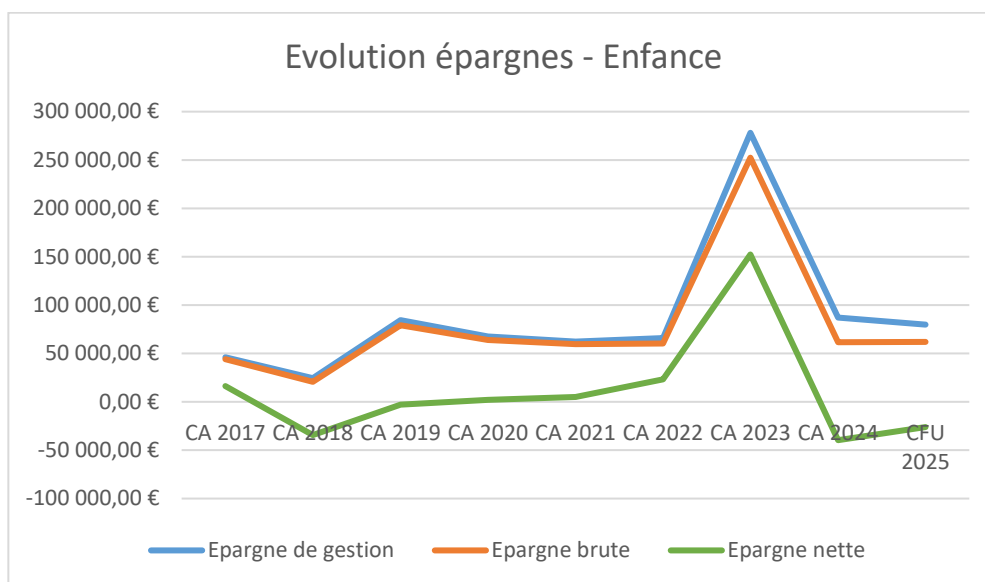
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	12,00%	13,40%	17,82%	13,70%	10,43%	6,64%	80,84%	89,01%	90,05%
POIDS DE LA DETTE	109,57%	157,28%	123,67%	87,26%	65,80%	220,18%	58,41%	57,30%	43,96%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	18,29%	4,64%	16,05%	13,27%	10,83%	9,29%	11,14%	2,89%	2,73%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,53 €	0,30 €	1,38 €	2,28 €	6,99 €	10,80 €	63,17 €	94,30 €	12,58 €



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne nette	45 978,30€	24 462,18€	84 519,84€	67 543,15€	62 349,96€	66 057,98€	278 105,37€	87 235,31€	79 753,04€
Epargne brute	44 015,19€	20 671,17€	79 312,29€	63 916,85€	59 536,60€	60 145,31€	252 406,86€	61 757,95€	61 795,18€
Epargne de gestion	16 158,08€	-34 207,95€	-2 832,63€	2 147,66€	4 966,44€	23 114,26€	152 326,31€	-39 625,45€	-26 017,89€

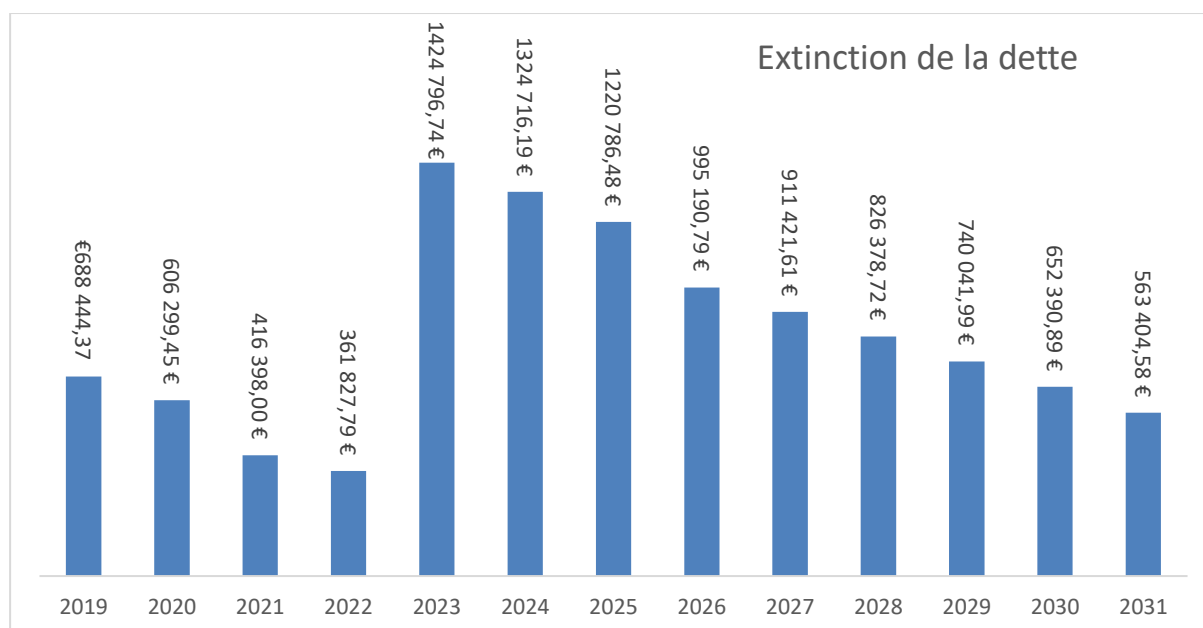


VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement de la collectivité au 31/12/2025 est 995 191,27 €.

Désignation	Capital restant dû au 01-01-2025	Capital 2025	Capital restant dû au 31-12-2025
Enfance	1 220 786,48	87 813,07	995 190,79

La capacité de désendettement est de 16 ans.



IX. Niveaux des taux d'imposition

Néant.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	106,53 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	110,42 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	12,58 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	48,54 €
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	87,77%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	101,15%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	0,40%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	43,96%

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif du budget enfance est de 45,67 équivalent temps plein qui sont payés au sein du budget principal et remboursés en fin d'année par le budget enfance pour la somme 1 883 517,16 €.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE – GEMAPI 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget GEMAPI de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget a été créé en 2018 suite à la prise de la compétence Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI), pour l'entretien et la restauration des cours d'eau et des ouvrages de protection contre les crues, par la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère.

La norme utilisée pour ce budget est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 735 « lutte contre les inondations ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Il relève de la compétence GEMAPI.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	60 000.00 €	39 185.87 €	65,31 %	20 814.13 €	34,69 %
011 - Charges à caractère général	33 250.00 €	26 310.70 €	79,13 %	6 939.30 €	20,87 %
014 - Atténuations de produits	1 500.00 €	1 028.00 €	68,53 %	472.00 €	31,47 %
023 - Virement à la section d'investissement	9 850.00 €	0.00 €	0,00 %	9 850.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 400.00 €	8 919.71 €	85,77 %	1 480.29 €	14,23 %
65 - Autres charges de gestion courante	5 000.00 €	2 927.46 €	58,55 %	2 072.54 €	41,45 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	60 000.00 €	71 456.00 €	119,09 %	-11 456.00 €	-19,09 %
731 - Fiscalité locale	50 910.00 €	62 366.00 €	122,50 %	-11 456.00 €	-22,50 %
74 - Dotations et participations	9 090.00 €	9 090.00 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	117 578.12 €	27 535.95 €	23,42 %	90 042.17 €	76,58 %
204 - Subventions d'équipement versées	117 578.12 €	27 535.95 €	23,42 %	90 042.17 €	76,58 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	117 578.12 €	106 247.83 €	90,36 %	11 330.29 €	9,64 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 127.39 €	74 127.39 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	9 850.00 €	0.00 €	0,00 %	9 850.00 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 400.00 €	8 919.71 €	85,77 %	1 480.29 €	14,23 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	23 200.73 €	23 200.73 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 60 000 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 39 185,87 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 30 266,16 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent les charges à caractère général : cotisations aux différents syndicats (Syndicat Mixte Lot Dourdou (SMLD), syndicat mixte bassin versant Aveyron Amont (SMV2A), syndicat mixte du bassin versant du Viaur (SMBV)) et structure en cours de constitution, ainsi que les participations à divers travaux. Il convient de mentionner qu'il n'existe pas de dépenses de ressources humaines.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 8 919,71 €**

Les dépenses réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 60 473,00 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 71 456,00 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent à la taxe milieux aquatiques et inondations, également appelé la taxe GEMAPI (3 € par habitant).

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 117 578,12 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 27 535,95 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 27 535,95 €**

Les dépenses d'équipement correspondent à des travaux réalisés dans l'année par les syndicats.

- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0 €**

- **RECETTES : 106 247,83 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) : 23 200,73 €**
- ✓ **Recettes financières : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 8 919,71 €**

Les recettes réalisées correspondent aux amortissements annuels.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

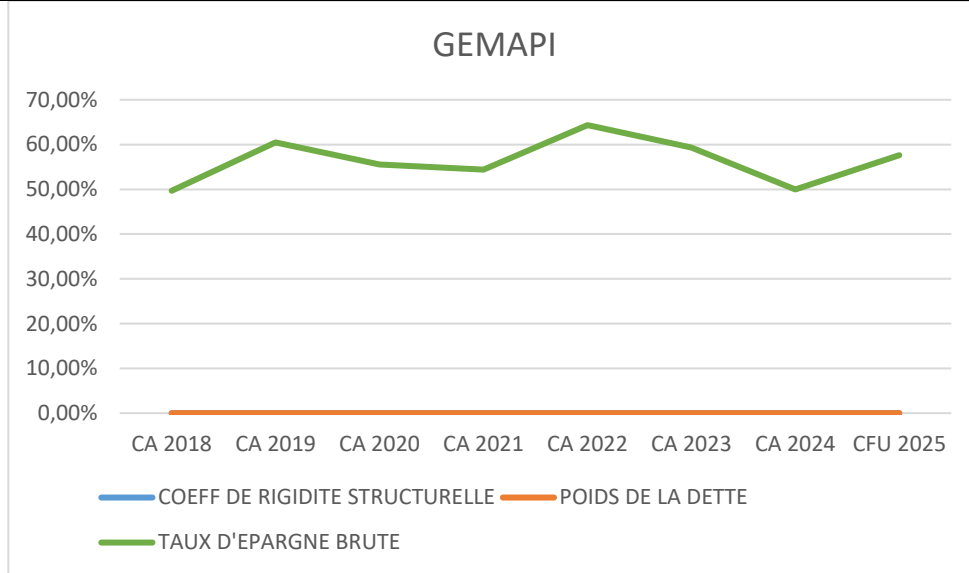
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	71 456,00	32 120,44		
Dépenses	39 185,87	27 535,95		0,00
Résultat 2025	32 270,13	4 584,49		
Résultat antérieur reporté	0,00	74 127,39		
Résultat de clôture 2025	32 270,13	78 711,88		0,00

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

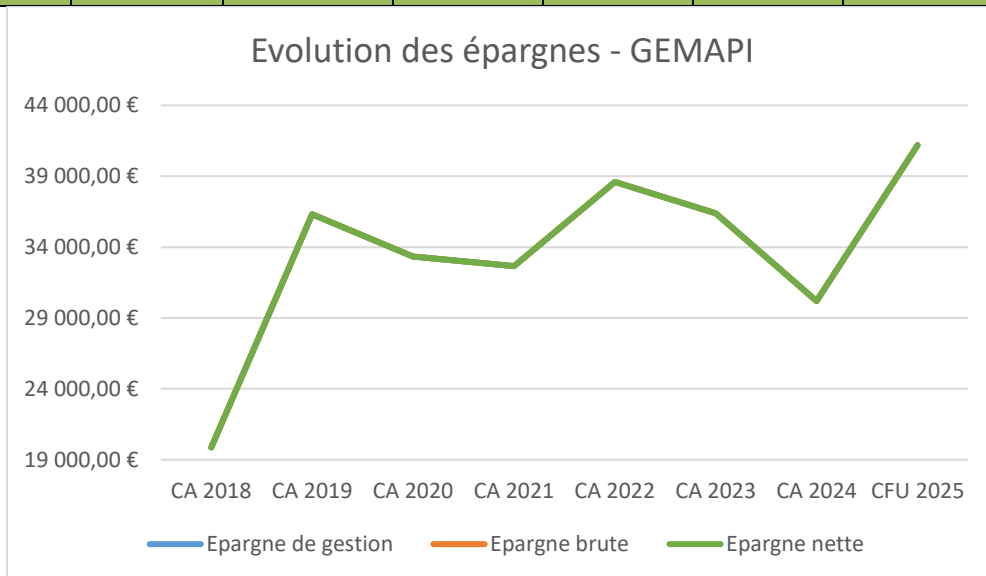
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
POIDS DE LA DETTE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	49,67%	60,51%	55,57%	54,43%	64,34%	59,37%	49,94%	57,64%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,00 €	0,00 €	0,35 €	0,00 €	0,91 €	2,40€	2,75€	1,34€



	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	19 868,81 €	36 307,62 €	33 339,22 €	32 657,00 €	38 605,21 €	36 389,75 €	30 202,32 €	41 189,84 €
Epargne brute	19 868,81 €	36 307,62 €	33 339,22 €	32 657,00 €	38 605,21 €	36 389,75 €	30 202,32 €	41 189,84 €
Epargne nette	19 868,81 €	36 307,62 €	33 339,22 €	32 657,00 €	38 605,21 €	36 389,75 €	30 202,32 €	41 189,84 €



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

Néant.

IX. Niveau des taux d'imposition

Délibération n° 2025-03-31-D048

Monsieur le Président rappelle au le conseil communautaire que le Projet de Loi de Finances 2019, adopté le 20 décembre 2018, a modifié la date limite de vote de la taxe GEMAPI pour l'aligner sur la date applicable aux impôts directs locaux.

Monsieur le président rappelle que cette taxe permet à la Communauté de Communes de financer toutes les missions en lien avec la compétence GEMAPI :

- sur le bassin versant de l'Aveyron (notamment contribution au syndicat mixte bassin versant Aveyron Amont)
- sur le bassin versant du Viaur (notamment contribution au syndicat mixte du bassin versant du Viaur),
- sur les bassins versants du Lot et du Dourdou (notamment contribution au Syndicat Mixte Lot Dourdou).

Pour l'année 2025, Monsieur le Président propose de maintenir le même montant qu'en 2024, c'est à dire 3 € par habitant. Le produit de la taxe attendue est estimé à 60 000 € pour 2025.

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère à l'unanimité :

- FIXE le montant de la taxe GEMAPI à 3 € par habitant pour l'année 2025 ;

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision

X. Ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	1,48 €	Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	0,00%
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	3,04 €	Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	42,36%
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvement réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	3,49 €	Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	38,54%
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	1,34 €	Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	0,00%
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	- €		
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €		

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

Néant.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - MAISON DE LA VIGNE 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget maison de la vigne de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget comprend la maison de la vigne située à Estaing. Il s'agit d'un lieu permettant de découvrir l'histoire de la vigne, des paysages de terrasses et donner une notoriété au vignoble d'Estaing. Le bâtiment a été achevé en 2006.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57. Ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 633 « Développement touristique ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence tourisme.

La Maison de la Vigne sera transférée à la commune de Coubisou courant 2026.

III. Priorité du budget :

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre ou compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	43 130.00 €	39 430.98 €	91,42 %	3 699.02 €	8,58 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
011 - Charges à caractère général	3 920.00 €	1 420.49 €	36,24 %	2 499.51 €	63,76 %
611 - Contrats de prestations de services	200.00 €	167.54 €	83,77 %	32.46 €	16,23 %
615221 - Entretien et réparations sur bâtiments publics	3 000.00 €	0.00 €	0,00 %	3 000.00 €	100,00 %
6161 - Primes d'assurances multirisques	700.00 €	1 233.95 €	176,28 %	-533.95 €	-76,28 %
63512 - Taxes foncières	20.00 €	19.00 €	95,00 %	1.00 €	5,00 %
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 000.00 €	36 948.96 €	97,23 %	1 051.04 €	2,77 %
6811 - Dot. aux amort. des immobilisations incorporelles et corporelles	38 000.00 €	36 948.96 €	97,23 %	1 051.04 €	2,77 %
65 - Autres charges de gestion courante	10.00 €	0.00 €	0,00 %	10.00 €	100,00 %
65888 - Autres charges diverses de gestion courante	10.00 €	0.00 €	0,00 %	10.00 €	100,00 %
66 - Charges financières	1 200.00 €	1 061.53 €	88,46 %	138.47 €	11,54 %
66111 - Intérêts réglés à l'échéance	1 200.00 €	1 148.68 €	95,72 %	51.32 €	4,28 %
66112 - Intérêts - Rattachement des ICNE	0.00 €	-87.15 €	0,00 %	87.15 €	0,00 %

Chapitre ou compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	43 130.00 €	39 430.98 €	91,42 %	3 699.02 €	8,58 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 377.00 €	20 376.06 €	100,00 %	0.94 €	0,00 %
777 - Recettes et quote-part subv. invest. transférées au cpte résult	20 377.00 €	20 376.06 €	100,00 %	0.94 €	0,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	22 753.00 €	19 054.92 €	83,75 %	3 698.08 €	16,25 %
752 - Revenus des immeubles	7 623.00 €	7 622.04 €	99,99 %	0.96 €	0,01 %
75822 - Prise en charge du déficit du BA à caractère admin. par le BP	15 130.00 €	11 432.02 €	75,56 %	3 697.98 €	24,44 %
75888 - Autres produits divers de gestion courante	0.00 €	0.86 €	0,00 %	-0.86 €	0,00 %

Chapitre ou compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	75 521.18 €	25 532.79 €	33,81 %	49 988.39 €	66,19 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 377.00 €	20 376.06 €	100,00 %	0.94 €	0,00 %
13911 - Subv. inv. actifs amort. - Etat et établissements nationaux	13 128.00 €	13 127.26 €	99,99 %	0.74 €	0,01 %
13912 - Subv. inv. actifs amort. - Régions	3 347.00 €	3 347.23 €	100,01 %	-0.23 €	-0,01 %
13913 - Subv. inv. actifs amort. - Départements	3 902.00 €	3 901.57 €	99,99 %	0.43 €	0,01 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	5 200.00 €	5 156.73 €	99,17 %	43.27 €	0,83 %
1641 - Emprunts en euros	5 200.00 €	5 156.73 €	99,17 %	43.27 €	0,83 %
20 - Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	0.00 €	0,00 %	5 000.00 €	100,00 %
2031 - Frais d'études	5 000.00 €	0.00 €	0,00 %	5 000.00 €	100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	44 944.18 €	0.00 €	0,00 %	44 944.18 €	100,00 %
21321 - Constructions immeubles de rapport	44 944.18 €	0.00 €	0,00 %	44 944.18 €	100,00 %

Chapitre ou compte	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	75 521.18 €	74 470.14 €	98,61 %	1 051.04 €	1,39 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 521.18 €	37 521.18 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 521.18 €	37 521.18 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	38 000.00 €	36 948.96 €	97,23 %	1 051.04 €	2,77 %
28031 - Amort. frais d'études	60.00 €	60.00 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
281321 - Amort. constructions immeubles de rapport	36 950.00 €	36 888.96 €	99,83 %	61.04 €	0,17 %
281568 - Amort. autre matériel et outillage incendie et défense civile	990.00 €	0.00 €	0,00 %	990.00 €	100,00 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 43 130,00 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 39 430,98 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 2 482,02 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent les charges à caractère général : assurance, taxe foncières, dépenses d'entretien ainsi que les charges financières. Il convient de mentionner qu'il n'existe pas de dépenses de ressources humaines.

Les charges financières s'élèvent à 1 061,53 €.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 36 948,96 €**

Ces dépenses d'ordre correspondent aux amortissements annuels.

- **RECETTES : 39 430,98 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 19 054,92 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent aux loyers perçus et à la prise en charge du déficit par le budget principal.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 20 376,06 €**

Ces recettes d'ordre correspondent aux amortissements annuels des subventions.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 75 521,18 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 25 532,79 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**

✓ **Dépenses financières : 5 156,73 €**

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette pour l'année.

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 20 376,06 €**

Ces dépenses d'ordre correspondent à des opérations des régularisations et aux amortissements annuels.

- **RECETTES : 74 470,14 €**

✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

✓ **Recettes excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) : 0 €**

✓ **Recettes financières : 0 €**

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 36 948,96 €**

Ces recettes d'ordre correspondent à des opérations des régularisations et aux amortissements annuels des subventions.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

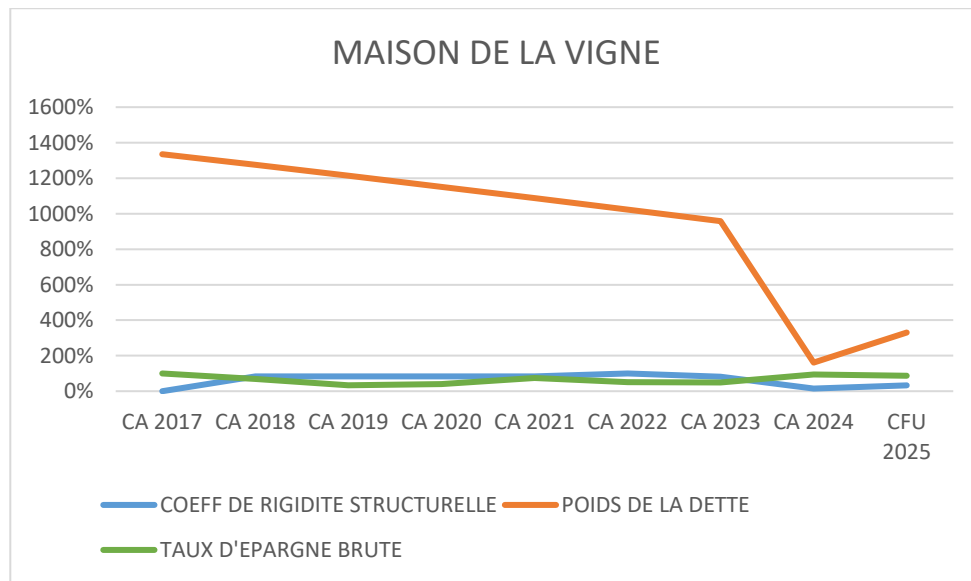
	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	39 430,98	36 948,96	
Dépenses	39 430,98	25 532,79	
Résultat 2025	0,00	11 416,17	
Résultat antérieur reporté	0,00	37 521,18	
Résultat de clôture 2025	0,00	48 937,35	

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

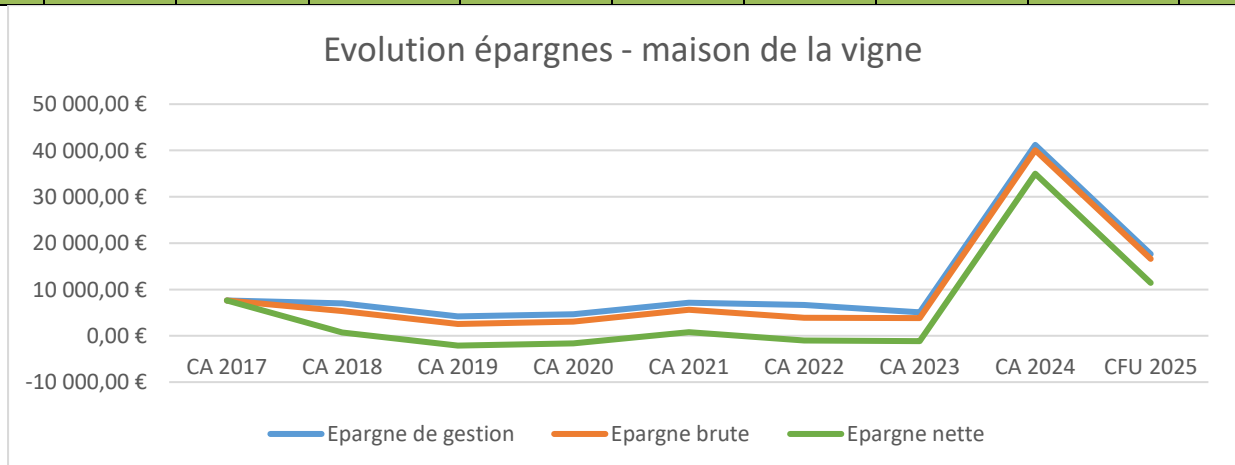
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	0,00%	82,73%	82,73%	82,71%	82,73%	100,03%	81,60%	14,76%	32,63%
POIDS DE LA DETTE	1334,88%	1274,71%	1213,53%	1151,08%	1088,04%	1023,70%	958,10%	161,35%	329,64%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	100,00%	69,69%	33,38%	40,29%	73,75%	51,16%	50,05%	95,10%	86,97%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,00 €	0,00 €	0,25 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,01€	0,00 €	0,00 €



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	7 622,04 €	7 031,04 €	4 186,36 €	4 635,04 €	7 104,02 €	6 628,60 €	5 049,78 €	41 210,00 €	17 634,43 €
Epargne brute	7 622,04 €	5 311,55 €	2 544,37 €	3 071,87 €	5 620,99 €	3 908,41 €	3 815,40 €	40 061,32 €	16 572,90 €
Epargne nette	7 622,04 €	725,63 €	- 2 119,05 €	- 1 670,37 €	798,61 €	-995,47 €	-1 171,35 €	34 990,29 €	11 416,17 €

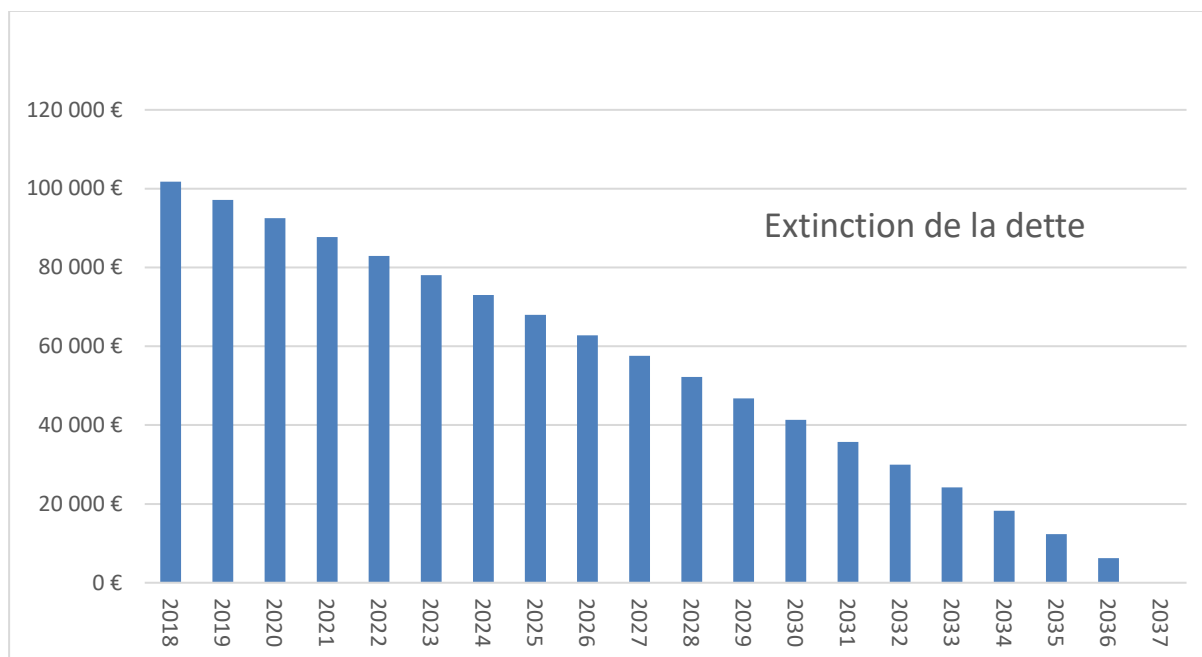


VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement de la collectivité au 31/12/2025 est de 62 812,52 €.

Désignation	Capital restant dû au 01-01-2025	Capital 2024	Capital restant dû au 31-12-2024
Maison de la Vigne	67 969,25	5 156,73	62 812,52

La capacité de désendettement est de **4 ans**.



IX. Niveau des taux d'imposition

Néant.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	0,07 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	0,93 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	- €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	3,06 €
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	0,00%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette) /RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	40,09%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	28,41%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	329,64%

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

Néant.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - MAISON DE SANTÉ ENTRAYGUES 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget maison de santé d'Entraygues de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget maison de santé Entraygues, en 2025, comprend les professionnels de santé suivants : un cabinet d'infirmiers, deux médecins, l'ADMR et une orthophoniste.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 410 « Services communs (Santé) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence aménagement du territoire.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maîtriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	56 289.20 €	29 224.49 €	51,92 %	27 064.71 €	48,08 %
011 - Charges à caractère général	32 779.20 €	8 942.32 €	27,28 %	23 836.88 €	72,72 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 500.00 €	1 896.69 €	54,19 %	1 603.31 €	45,81 %
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00 €	18 385.48 €	91,93 %	1 614.52 €	8,07 %
65 - Autres charges de gestion courante	10.00 €	0.00 €	0,00 %	10.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	56 289.20 €	57 814.09 €	102,71 %	-1 524.89 €	-2,71 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	20 289.20 €	20 289.20 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500.00 €	15 313.34 €	98,80 %	186.66 €	1,20 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000.00 €	6 018.83 €	120,38 %	-1 018.83 €	-20,38 %
75 - Autres produits de gestion courante	15 500.00 €	16 192.72 €	104,47 %	-692.72 €	-4,47 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	60 586.04 €	15 313.34 €	25,28 %	45 272.70 €	74,72 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15 500.00 €	15 313.34 €	98,80 %	186.66 €	1,20 %
21 - Immobilisations corporelles	45 086.04 €	0.00 €	0,00 %	45 086.04 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	60 586.04 €	58 971.52 €	97,34 %	1 614.52 €	2,66 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	40 586.04 €	40 586.04 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	20 000.00 €	18 385.48 €	91,93 %	1 614.52 €	8,07 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 56 289,20 €.

L'exécution du CFU unique est la suivante :

- **DEPENSES : 29 224,49 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 10 839,01 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui comprennent les charges à caractère général : frais d'entretien du bâtiment, assurance, taxes foncières. Les charges de personnel sont égales à 1 896,69 € et sont remboursées au budget principal

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 18 385,48 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures d'amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 57 814,09 €**

- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 22 211,55 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent aux loyers versés par les professionnels de santé chaque mois.

- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 15 313,34 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures d'amortissements des subventions d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 60 586,04 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 15 313,34 €**

- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**

- ✓ **Dépenses financières : 0 €**

- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 15 313,34 €**

Il s'agit des amortissements annuels.

- **RECETTES : 58 971,52 €**

- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

- ✓ **Recettes excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) : 0 €**

- ✓ **Recettes financières : 0 €**

- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 18 385,48 €**

Il s'agit des amortissements annuels.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

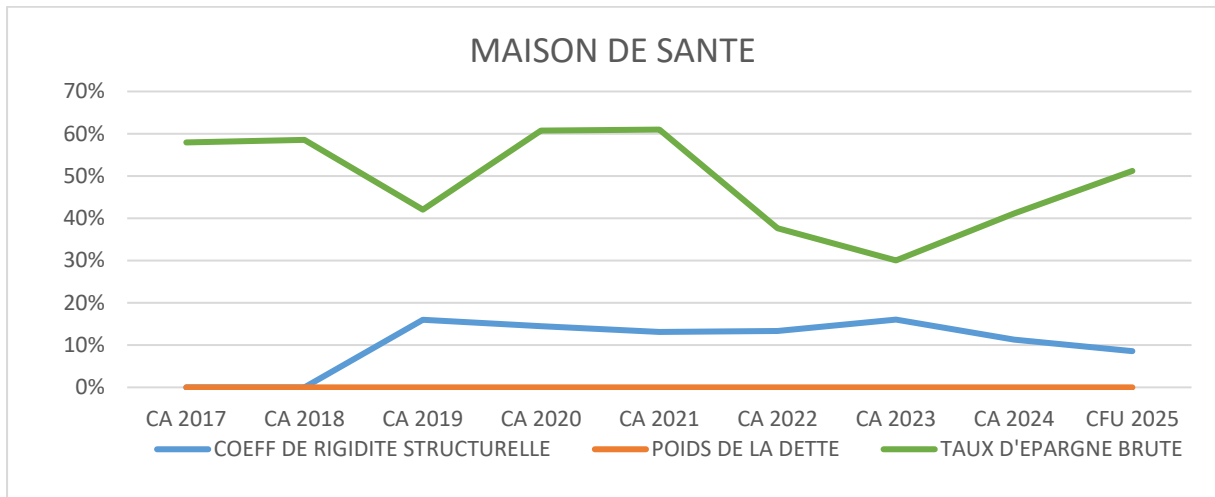
	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	37 524,89	18 385,48	
Dépenses	29 224,49	15 313,34	
Résultat 2025	8 300,40	3 072,14	
Résultat antérieur reporté	20 289,20	40 586,04	
Résultat de clôture 2025	28 589,60	43 658,18	

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

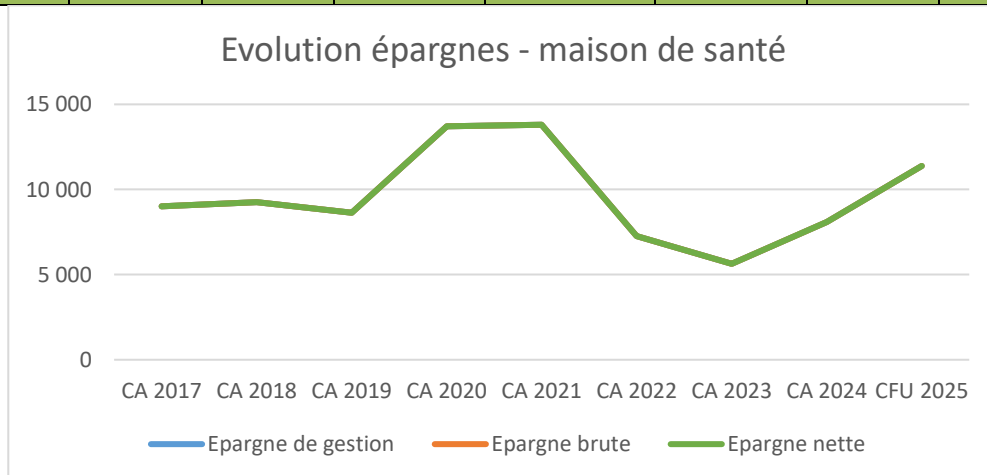
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	0,00%	0,00%	16,03%	14,49%	13,13%	13,36%	16,03%	11,32%	8,54%
POIDS DE LA DETTE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	57,93%	58,58%	42,00%	60,73%	60,97%	37,64%	30,03%	41,13%	51,20%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,00 €	0,48 €	0,73 €	0,24 €	0,00 €	0,00 €	0,00€	0,00€	0,00€



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	9 007,01 €	9 256,78 €	8 627,12 €	13 714,46 €	13 802,54 €	7 255,26 €	5 635,13 €	8 088,67 €	11 372,54 €
Epargne brute	9 007,01 €	9 256,78 €	8 627,12 €	13 714,46 €	13 802,54 €	7 255,26 €	5 635,13 €	8 088,67 €	11 372,54 €
Epargne nette	9 007,01 €	9 256,78 €	8 627,12 €	13 714,46 €	13 802,54 €	7 255,26 €	5 635,13 €	8 088,67 €	11 372,54 €



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

Néant.

IX. Niveau des taux d'imposition

Néant.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	0,53 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer au dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	1,08 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	0,52 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	- €
Ratio 6 : DGF/population : recette du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €
Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	17,50%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette)/RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	48,80%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	47,79%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	0,00%

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif du budget Maison de Santé est de 0,26 ETP (Equivalent Temps Plein) qui est payé au sein du budget principal et remboursé en fin d'année par le budget pour la somme de 1 611,56 €.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - PERSONNES AGEES 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget personnes âgées de la communauté de Communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57. Le code fonction est le 4238 « Autres actions en faveur des personnes âgées ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence d'action sociale.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	165 810.00 €	117 041.97 €	70,59 %	48 768.03 €	29,41 %
011 - Charges à caractère général	24 210.00 €	10 329.03 €	42,66 %	13 880.97 €	57,34 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	118 600.00 €	103 873.69 €	87,58 %	14 726.31 €	12,42 %
023 - Virement à la section d'investissement	20 000.00 €	0.00 €	0,00 %	20 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000.00 €	2 839.25 €	94,64 %	160.75 €	5,36 %
66 - Charges financières	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	165 810.00 €	117 041.97 €	70,59 %	48 768.03 €	29,41 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
74 - Dotations et participations	60 000.00 €	55 777.83 €	92,96 %	4 222.17 €	7,04 %
75 - Autres produits de gestion courante	105 810.00 €	61 264.14 €	57,90 %	44 545.86 €	42,10 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	26 600.00 €	17 381.60 €	65,34 %	9 218.40 €	34,66 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	17 381.60 €	17 381.60 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
21 - Immobilisations corporelles	9 218.40 €	0.00 €	0,00 %	9 218.40 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	26 600.00 €	6 510.01 €	24,47 %	20 089.99 €	75,53 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	20 000.00 €	0.00 €	0,00 %	20 000.00 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 000.00 €	2 839.25 €	94,64 %	160.75 €	5,36 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	3 600.00 €	3 670.76 €	101,97 %	-70.76 €	-1,97 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 165 810,00 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 117 041,97 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 114 202,72 €**

Parmi ces dépenses figurent les **dépenses de gestion courante** correspondant :

- aux charges à caractère général : assurance, petits équipements et contrat de prestations de services liés à l'entretien des bâtiments
- les charges de personnel s'élèvent à 103 873,69 € et sont remboursées au budget principal

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 2 839,25 €**

- **RECETTES : 117 041,97 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 117 041,97 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent aux subventions du Conseil Départemental 55 777,83 € et la participation du budget principal à hauteur de 61 264,14 €.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrerait en dépenses et en recettes à la somme de 26 600,00 €.

L'exécution du CFU la suivante :

- **DEPENSES : 17 381,60 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0,00 €**
- **RECETTES : 6 510,01 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes dotations et fonds divers : 3 670,76 €**
- ✓ **Recettes excédent de fonctionnement capitalisés (compte 1068) : 0,00 €**
- ✓ **Recettes subventions d'investissement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes financières : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 2 839,25 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

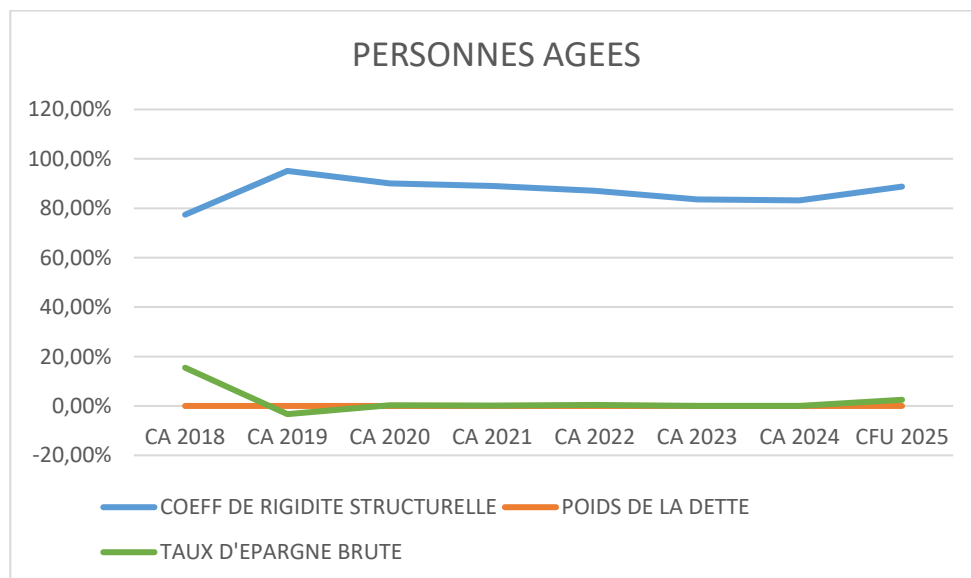
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	117 041,97	6 510,01		
Dépenses	117 041,97	0,00		
Résultat 2025	0	6 510,01		
Résultat antérieur reporté	0	- 17 381,60		
Résultat de clôture 2025	0	- 10 871,60		

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

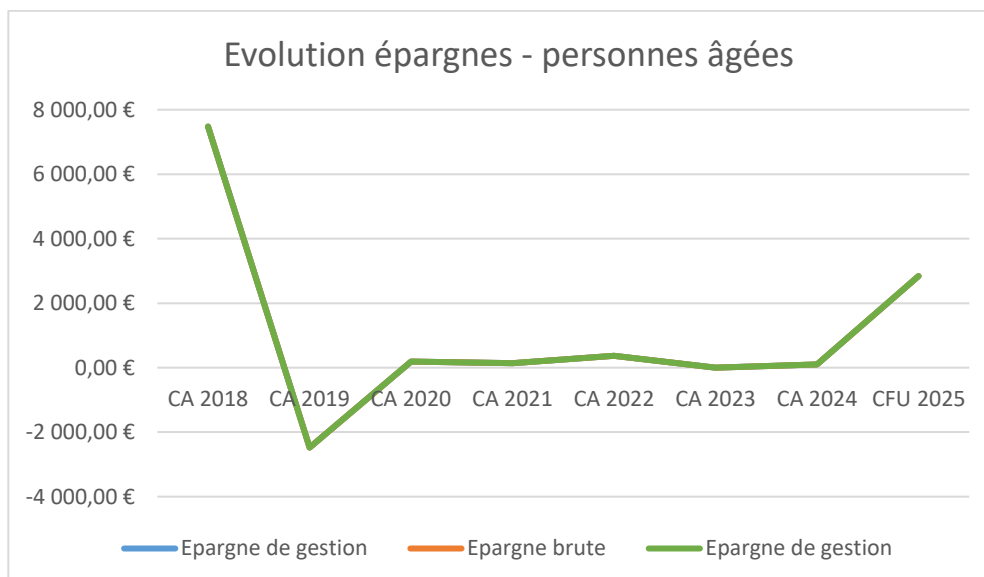
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brutes (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	77,41%	95,12%	90,05%	89,01%	87,13%	83,63%	83,20%	88,75%
POIDS DE LA DETTE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	15,48%	-3,32%	0,22%	0,15%	0,41%	0,00%	0,07%	2,43%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,00 €	0,04 €	0,01 €	0,02 €	0,00 €	0,00€	1,11 €	0,00 €



	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	7 477,48 €	-2 477,48 €	190,20 €	135,00 €	372,33 €	0,00€	102,53 €	2 839,25 €
Epargne brute	7 477,48 €	-2 477,48 €	190,20 €	135,00 €	372,33 €	0,00€	102,53 €	2 839,25 €
Epargne nette	7 477,48 €	-2 477,48 €	190,20 €	135,00 €	372,33 €	0,00€	102,53 €	2 839,25 €



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

Néant.

IX. Niveau des taux d'imposition

Néant

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	5,57 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	5,71 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajoutés au calcul	0,00 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	- €
Ratio 6 : DGF/population : recette du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	90,96%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette)/RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	97,57%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	0,00%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	0,00%

XI. Effectif de la collectivité et charge de personnel

L'effectif pour ce budget est de 1,9 ETP (Equivalent Temps Plein) pour un montant de 103 349,05 €. Ce montant est remboursé au budget principal.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - POLE ECONOMIQUE PEPINIERE 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget pôle économique d'Espalion de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget correspond à la pépinière d'entreprise – pôle économique d'Espalion.

La norme utilisée pour ce budget est la M57. Il est assujéti à la TVA et à pour code fonction 62 « structure d'animation et de développement économique ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Il relève de la compétence économie.

Le Pôle Economique est transféré à la Commune d'Espalion à compter du 01/01/2026.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	142 580.00 €	79 447.30 €	55,72 %	63 132.70 €	44,28 %
011 - Charges à caractère général	41 910.00 €	19 522.94 €	46,58 %	22 387.06 €	53,42 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	65 500.00 €	46 303.75 €	70,69 %	19 196.25 €	29,31 %
023 - Virement à la section d'investissement	21 000.00 €	0.00 €	0,00 %	21 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 100.00 €	12 805.99 €	97,76 %	294.01 €	2,24 %
65 - Autres charges de gestion courante	200.00 €	0.00 €	0,00 %	200.00 €	100,00 %
66 - Charges financières	860.00 €	807.62 €	93,91 %	52.38 €	6,09 %
68 - Dotations aux provisions et dépréciations	10.00 €	7.00 €	70,00 %	3.00 €	30,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	142 580.00 €	79 447.30 €	55,72 %	63 132.70 €	44,28 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 172.00 €	4 171.32 €	99,98 %	0.68 €	0,02 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	5 000.00 €	6 190.88 €	123,82 %	-1 190.88 €	-23,82 %
74 - Dotations et participations	1 500.00 €	0.00 €	0,00 %	1 500.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	131 908.00 €	69 085.10 €	52,37 %	62 822.90 €	47,63 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	34 100.00 €	23 044.72 €	67,58 %	11 055.28 €	32,42 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 101.44 €	8 101.44 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	4 172.00 €	4 171.32 €	99,98 %	0.68 €	0,02 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	11 000.00 €	10 771.96 €	97,93 %	228.04 €	2,07 %
20 - Immobilisations incorporelles	5 000.00 €	0.00 €	0,00 %	5 000.00 €	100,00 %
21 - Immobilisations corporelles	5 826.56 €	0.00 €	0,00 %	5 826.56 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	34 100.00 €	12 805.99 €	37,55 %	21 294.01 €	62,45 %
021 - Virement de la section de fonctionnement	21 000.00 €	0.00 €	0,00 %	21 000.00 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 100.00 €	12 805.99 €	97,76 %	294.01 €	2,24 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 142 580,00 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 79 447,30€**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 66 641,31 €**

Parmi ces dépenses figurent les dépenses de gestion courante qui correspondent :

- les charges à caractère général permettant à la structure de la pépinière pôle économique de fonctionner
- les charges de personnel s'élèvent à 46 303,75 € et qui sont remboursées au budget principal
- Les charges financières s'élèvent à 807,62 €.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 12 805,99 €**

Il s'agit des dépenses d'amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 79 447,30 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 75 275,98 €**

Les recettes réelles de fonctionnement perçues correspondent :

- aux montants des loyers facturés aux entreprises, au coworking et à la domiciliation pour 6 190,88 €
- à la participation versée par le budget principal pour 69 085,10 €

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 4 171,32 €**

Il s'agit des amortissements des subventions d'investissement.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 34 100,00 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 23 044,72 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**

✓ **Dépenses financières : 10 771,96 €**

Ce chapitre correspond au remboursement du capital de la dette pour l'année.

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 4 171,32 €**

Il s'agit des amortissements des subventions d'investissement.

- **RECETTES : 12 805,99 €**

✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

✓ **Recettes dotations et fonds divers : 0 €**

✓ **Recettes financières : 0 €**

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 12 805,99 €**

Il s'agit des recettes d'amortissements des immobilisations.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

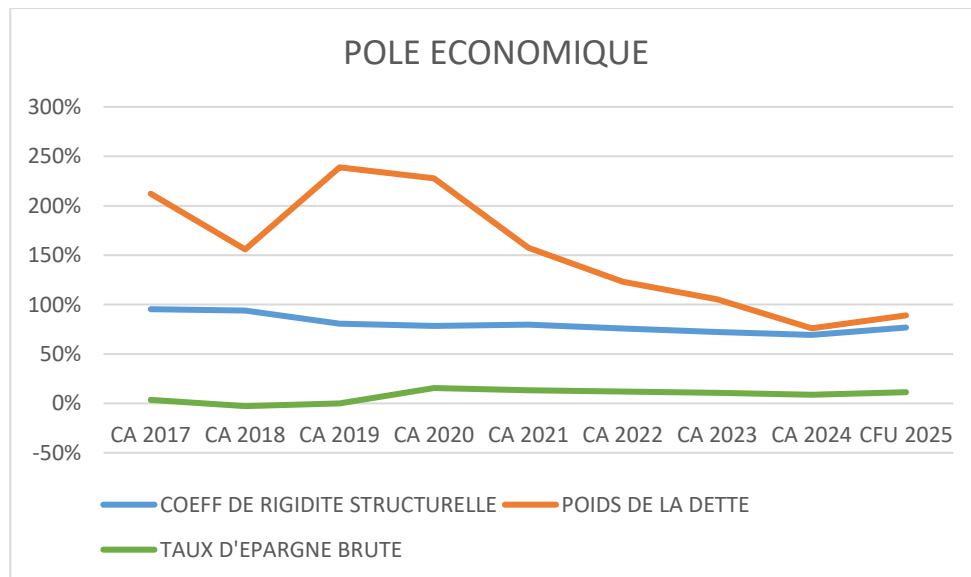
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	79 447,30	12 805,99		
Dépenses	79 447,30	14 943,28		
Résultat 2025	0	- 2 137,29		
Résultat antérieur reporté	0	- 8 101,44		
Résultat de clôture 2025	0	- 10 238,73		

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

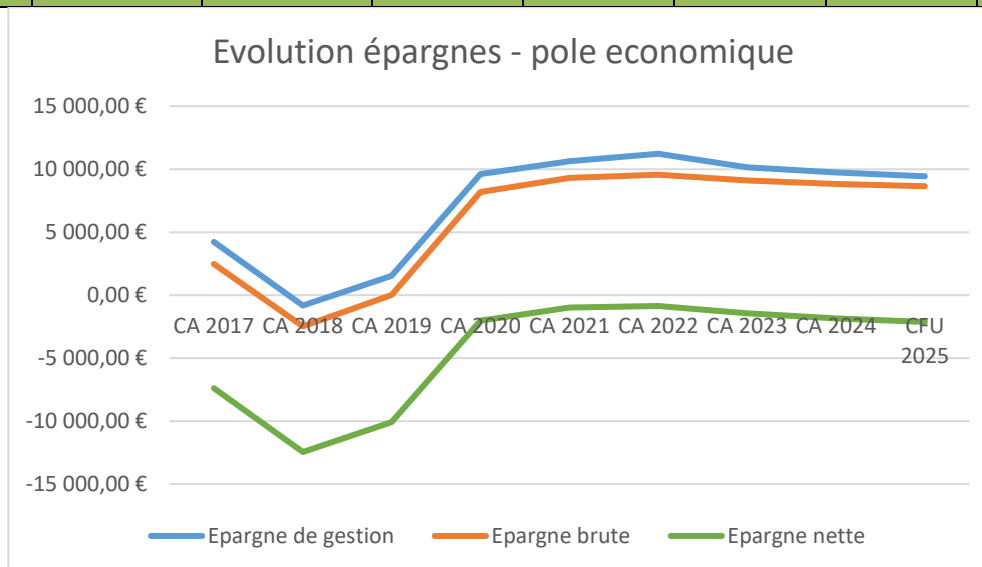
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	95,00%	94,00%	80,55%	78,44%	79,79%	75,84%	72,14%	69,29%	76,89%
POIDS DE LA DETTE	212,21%	155,90%	238,84%	227,64%	157,30%	123,12%	105,34%	75,97%	89,23%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	3,50%	-2,75%	0,00%	15,54%	13,37%	11,88%	10,83%	8,59%	11,48%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	1,35 €	0,00 €	0,12 €	0,73 €	0,08 €	0,04 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	4 238,21 €	-824,36 €	1 541,68 €	9 614,72 €	10 637,53 €	11 226,89 €	10 151,09 €	9 745,82 €	9 449,29 €
Epargne brute	2 475,80 €	-2 475,80 €	0,00 €	8 184,00 €	9 319,00 €	9 564,39 €	9 109,26 €	8 820,46 €	8 641,67 €
Epargne nette	-7 393,48 €	-12 453,64 €	-10 087,60 €	-2 014,56 €	-991,75 €	-859,77 €	-1 429,57 €	-1 834,30 €	-2 130,29 €



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

L'endettement de la collectivité au 31/12/2025 est 67 166,26 €.

Désignation	Capital restant dû au 01-01-2025	Capital 2024	Capital restant dû au 31-12-2024
Pôle économique	77 938,22	10 771,96	67 166,26

La capacité de désendettement est de 8 ans.



IX. Niveau des taux d'imposition

Les tarifs des services proposés par le Pôle Économique sont les suivants pour l'année 2025 :

Tarifs hébergements Pépinière

Offre	Redevance	Services payants
Bureaux	50 € HT/poste	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopies et impressions au-delà de 100 copies par mois : <ul style="list-style-type: none"> - 0,05 €HT/copie noir et blanc, - 0,06 €HT/copie couleur. ▪ Affranchissement de courrier, colis ou autres, aux tarifs en vigueur par la Poste. TVA en sus au taux en vigueur.

Tarifs convention d'occupation en Télétravail

Offre	Redevance	Services payants
Pack 50 jours (à utiliser sous 12 mois à partir de la signature de la convention)	1 500 €HT	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Photocopies et impressions au-delà de 100 copies par mois (100 copies/mois incluses dans les packs) : <ul style="list-style-type: none"> ○ 0,05 €HT/copie noir et blanc, ○ 0,06 €HT/copie couleur.

Tarifs convention de Co-working

Offre	Offre	Redevance	Services associés
S	½ journée	10 € HT	/
M	Cinq (5) ½ journées	41.67 € HT	/
L	Vingt (20) ½ journées	150 € HT	/
XL	Une journée	12.50 € HT	/
XXL	Dix (10) jours	83.34 € HT	/
FLEXIBLE	Accès libre au mois	125 € HT	50 impressions N&B
P50	Packs 50 impressions ou photocopies N&B	2.5 € HT	/

Le « Pack Imprimante P50 » est valable uniquement pour les utilisateurs du Pôle économique à Espalion.

Tarifs Offre de location des salles de réunion

	Offre	Redevance	Services associés
Salle de réunion	½ journée	20€ HT	Electricité, chauffage, accès internet.
	Journée	30€ HT	

Tarifs services

Type de prestations	Tarifs	
Photocopies N&B	Selon consommation	0,05 €HT / page
Photocopies Couleur		0,06 €HT / page
Impressions N&B		0,05 €HT / page
Impressions Couleur		0,06 €HT / page
Timbres	Affranchissement Postal : aux tarifs en vigueur par la Poste. TVA en sus au taux en vigueur.	

Tous les tarifs s'entendent HT, TVA en sus au taux en vigueur.

Les tarifs des services du Pôle Economique s'appliquent pour la Pépinière située au 35/37 Avenue de la Gare 12500 Espalion, ainsi que pour l'ensemble des bâtiments annexes appartenant à la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère susceptibles de répondre aux besoins en télétravail du territoire.

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère à l'unanimité :

- **APPROUVE** les tarifs d'utilisation des installations du Pôle Economique pour l'année 2025 détaillés ci-dessus,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des pièces relatives à cette décision.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	3,21 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont dispose la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	3,67 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	0,00 €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	3,28 €
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	69,49%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette)/RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	102,83%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	0,00%
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	89,23%

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif pour ce budget est de 1,2 ETP (Equivalent Temps Plein) et représente la somme de 45 903,86 €. Ce montant est remboursé au budget principal.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE - SPANC 2025

I. Introduction

Le Compte Financier Unique (CFU) 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) pour l'exercice 2025. A toutes fins utiles, il convient de mentionner qu'il s'agit d'un service public à caractère industriel et commercial avec un budget annexe soumis à la règle de l'équilibre financier prévue aux articles L 2224-1 et L 2224-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget SPANC regroupe les anciens budgets SPANC Entraygues-sur-Truyère, Bozouls et Espalion.

Il est régi par les dispositions relatives à l'instruction budgétaire et comptable M.4 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux.

Les montants présentés ci-dessous au présent rapport sont donc des montants HT.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	172 152.53 €	137 015.74 €	79,59 %	35 136.79 €	20,41 %
011 - Charges à caractère général	31 700.00 €	9 516.37 €	30,02 %	22 183.63 €	69,98 %
012 - Charges de personnel et frais assimilés	110 000.00 €	109 735.04 €	99,76 %	264.96 €	0,24 %
022 - Dépenses imprévues (exploitation)	7 182.53 €	0.00 €	0,00 %	7 182.53 €	100,00 %
023 - Virement à la section d'investissement	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000.00 €	10 956.00 €	99,60 %	44.00 €	0,40 %
65 - Autres charges de gestion courante	7 010.00 €	6 311.33 €	90,03 %	698.67 €	9,97 %
67 - Charges exceptionnelles	5 000.00 €	460.00 €	9,20 %	4 540.00 €	90,80 %
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	260.00 €	37.00 €	14,23 %	223.00 €	85,77 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	172 152.53 €	163 329.53 €	94,87 %	8 823.00 €	5,13 %
002 - Résultat d'exploitation reporté (excédent ou déficit)	46 152.53 €	46 152.53 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
70 - Ventes de produits fabriqués, prestat° de services, marchandises	126 000.00 €	115 759.00 €	91,87 %	10 241.00 €	8,13 %
74 - Subventions d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
77 - Produits exceptionnels	0.00 €	1 418.00 €	0,00 %	- 1 418.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	21 956.00 €	0.00 €	0,00 %	21 956.00 €	100,00 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
21 - Immobilisations corporelles	21 956.00 €	0.00 €	0,00 %	21 956.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	21 956.00 €	21 912.00 €	99,80 %	44.00 €	0,20 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	10 956.00 €	10 956.00 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
021 - Virement de la section d'exploitation	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre section	11 000.00 €	10 956.00 €	99,60 %	44.00 €	0,40 %
10 - Dotations, fonds divers et réserves	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 172 152,53 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 137 015,74 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 126 059,74 €**

Parmi ces dépenses figurent les **dépenses de gestion courante qui comprennent** :

- les charges à caractère général s'élèvent à 9 516,37 € et permettent au service assainissement non collectif de fonctionner
- les charges de personnel s'élèvent à 109 735,04 € et sont remboursées au budget principal
- les autres charges de gestion courante s'élèvent à 6 311,33 €
- les annulations de factures sur les exercices antérieurs s'élèvent à 460,00 €

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 10 956,00 €**

Les dépenses réalisées correspondent aux amortissements des immobilisations.

- **RECETTES : 163 329,53 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 117 177,00 €**

Les recettes réelles de fonctionnement sont composées de la redevance assainissement non collectif (78 000 €), des prestations divers (37 759,00 €) et de recettes exceptionnelles (1 418 €).

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 21 956,00 €.

L'exécution du CFU est la suivante :

- **DEPENSES : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0,00 €**

- **RECETTES : 21 912,00 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes issues de l'excédent de fonctionnement (1068) : 0,00 €**
- ✓ **Recettes financières : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 10 956,00 €**

Il s'agit des amortissements des immobilisations.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

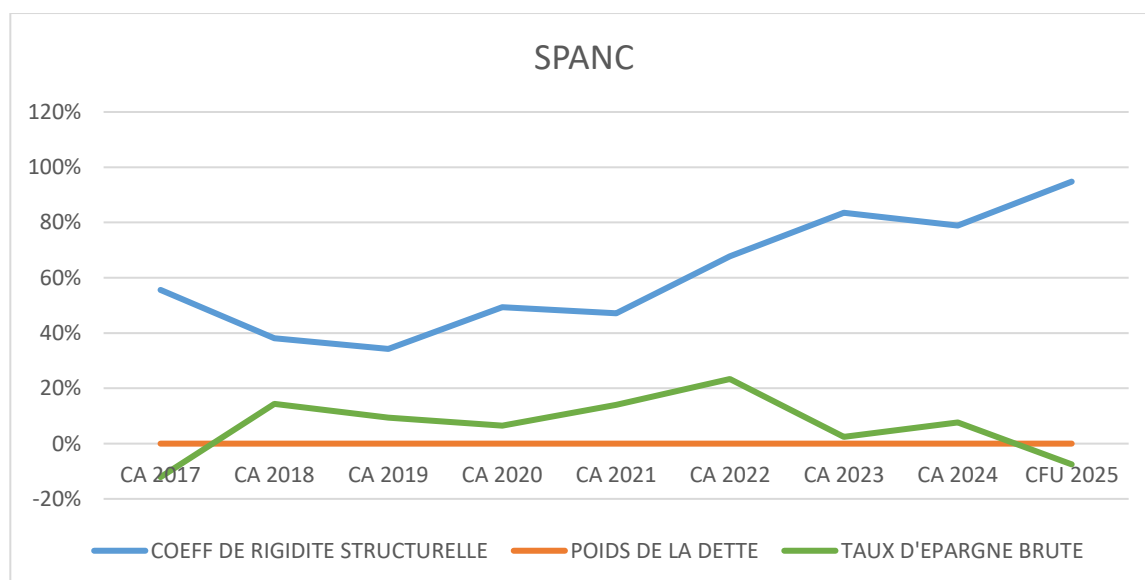
	Fonctionnement		Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR	
Recettes	117 177,00	10 956,00		
Dépenses	137 015,74	0,00		
Résultat 2025	-19 838,74	10 956,00		
Résultat antérieur reporté	46 152,53	10 956,00		
Résultat de clôture 2025	26 313,79	21 912,00		

VI. Crédits d'investissement et le cas échéant crédits de fonctionnement pluriannuels

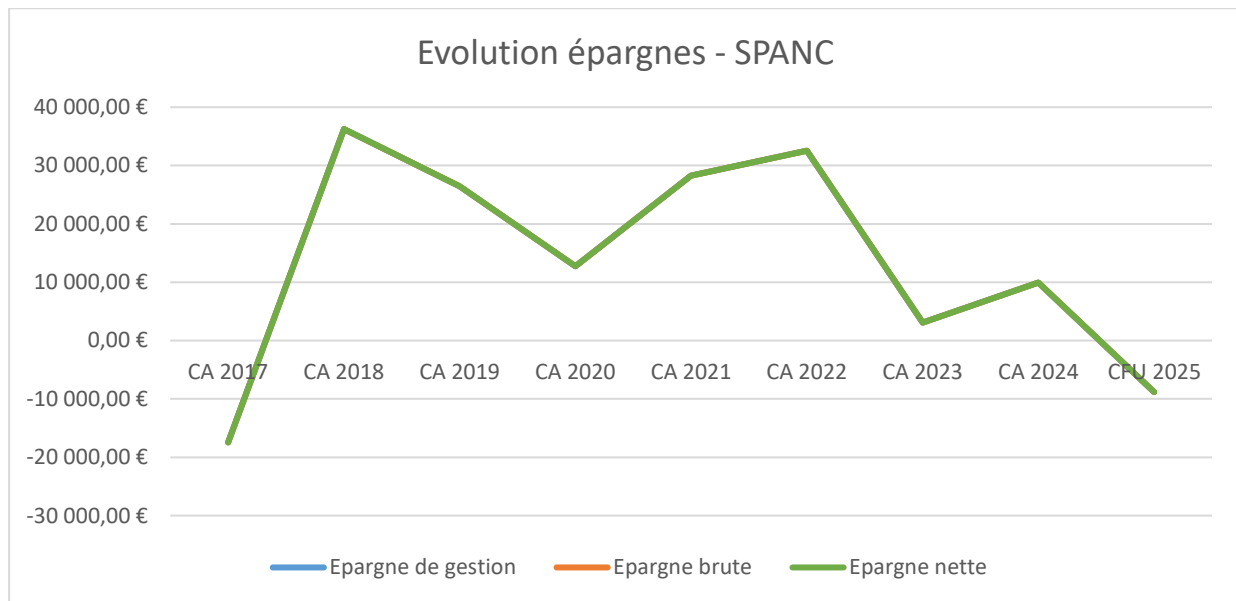
Néant.

VII. Niveau de l'épargne brute (ou CAF) et niveau de l'épargne nette

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
COEFF DE RIGIDITE STRUCTURELLE	56,00%	38,17%	34,26%	49,37%	47,19%	67,79%	83,56%	78,91%	94,80%
POIDS DE LA DETTE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
TAUX D'EPARGNE BRUTE	-12,12%	14,40%	9,42%	6,50%	14,05%	23,38%	2,47%	7,63%	-7,55%
EFFORT D'EQUIPEMENT PAR HABITANT	0,05 €	0,00 €	0,95 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	5,39 €	0,00 €	0,00 €



	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	CFU 2025
Epargne de gestion	-17 459,15€	36 247,11€	26 441,17€	12 708,25€	28 266,05€	32 520,47€	3 092,13€	9 944,65€	-8 845,74€
Epargne brute	-17 459,15€	36 247,11€	26 441,17€	12 708,25€	28 266,05€	32 520,47€	3 092,13€	9 944,65€	-8 845,74€
Epargne nette	-17 459,15€	36 247,11€	26 441,17€	12 708,25€	28 266,05€	32 520,47€	3 092,13€	9 944,65€	-8 845,74€



VIII. Niveau d'endettement de la collectivité

Néant.

IX. Niveau des taux d'imposition

Extrait de la délibération N° 2025-06-30-D178 du 30 juin 2025 sur les tarifications de prestations liées à la compétence assainissement collectif et individuel

Vu les délibérations n° 2023-03-29-D136 du 29/03/2023 et 2024-02-26-D031 du 26/02/2024 2024-12-16-D286 et fixant les tarifs des prestations liées à la compétence assainissement collectif et non collectif,

Vu la délibération n° 2024-12-16-D286 du 16 décembre 2024 fixant les tarifs 2025 des prestations liées à la compétence assainissement collectif et non collectif et abrogeant toutes les délibérations antérieures portant sur le même objet,

Monsieur le Président indique que la délibération précitée prévoyait des tarifs « hors Communauté de Communes ».

Eu égard, au respect du principe de spécialité qui régit le fonctionnement des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale et à l'absence de prestations hors territoire depuis août 2024, il est proposé d'abroger cette mention-là de la délibération de décembre 2024.

Tous les autres tarifs et toutes les autres dispositions de cette délibération seront maintenus pour 2025.

Pour rappel :

<u>PFAC</u>	Immeuble neuf	Immeuble existant
▶ Participation pour habitation individuelle	3 000 €	1 500 €
▶ Participation pour logement collectif (par appt)	2 000 €	1 000 €
▶ Participation pour Hébergement Touristique (Hôtel, Motel, Village Vacances...) par chambre	1 500 €	1 000 €
▶ Participation pour camping (par emplacement)	500 €	250 €
▶ Participation pour local industriel et commercial (par local)	3 000 €	1 500 €
Pas de TVA		

On entend par « immeuble neuf » toute nouvelle construction.

Et on entend par « immeuble existant » tout nouveau raccordement (non soumis à la redevance assainissement à la date du branchement) suite à la création ou extension du réseau d'assainissement.

Prestations de service

Assainissement Collectif		Tarif
▶ Hydrocurage/débouchage	par heure	110 €
▶ Inspection conduite	par heure	90 €
▶ Vidange bac à graisse	le m ³	115 €
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €
▶ Contrôle conformité vente	par contrôle	90 €
▶ Majoration nuit, week-end et fériés	%	50

+ TVA en vigueur (10.00%)

Assainissement non collectif		Tarif
▶ Hydrocurage/débouchage	par heure	110 €
▶ Inspection conduite	par heure	90 €
▶ Vidange - (volume ≤ 3 m ³)	par fosse	250 €
▶ le voyage supplémentaire	par voyage	100 €
▶ Frais kilométriques	Par km	Sans objet
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €
▶ Contrôle conformité	par contrôle	90 €
▶ Contrôle suivi de travaux neufs	par contrôle	150 €
▶ Majoration nuit, week-end et fériés	%	50

+ TVA en vigueur (10.00%)

Dépotage en station

Si dépotage par un privé		Tarif
▶ Dépotage de fosse (forfait)	Volume ≤ 3m ³	25 €
	Volume supplémentaire	Par m ³
▶ Dépotage boues de station	par m ³	32 €
▶ Dépotage de graisses	par m ³	120 €
▶ Main d'œuvre	par heure	38 €

+ TVA en vigueur (10.00%)

Le Conseil de la Communauté de Communes Comtal, Lot et Truyère à l'unanimité :

- **APPROUVE**, à compter du 1^{er} juillet 2025, l'abrogation partielle de la délibération° 2024-12-16-D286 du 16 décembre 2024 fixant les tarifs 2025 des prestations liées à la compétence assainissement collectif et non collectif s'agissant des mentions relatives à des tarifs extérieurs à la Communauté de Communes dans la mesure où ceux-ci ne sont plus d'actualité pour 2025,
- **DIT** qu'il n'y a pas lieu de modifier les autres tarifs et conditions de la délibération précitée,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous les documents nécessaires à la mise en application de ces décisions.

X. Principaux ratios

Ratio 1 : DRF/population (montant total des dépenses de fonctionnement en mouvements réels)	6,15 €
Ratio 2 : Produit des impositions directes/population	- €
Ratio 3 : RRF/population montant total des recettes de fonctionnement en mouvements réels. Ressources dont disposent la collectivité, à comparer aux dépenses de fonctionnement dans leur rythme de croissance	5,72 €
Ratio 4 : Dépenses brutes d'équipement/population dépenses des comptes 20 (sauf 204), 21, 23, 454, 456, et 458. Travaux de régie ajouté au calcul	- €
Ratio 5 : Dette/population : capital restant dû au 31/12 de l'exercice	- €
Ratio 6 : DGF/population : recettes du compte 741 en mouvements réels, par de la contribution au fonctionnement de la collectivité	- €

Ratio 7 : dépenses de personnel/DRF : mesure la charge de personnel de la collectivité, c'est un coefficient de rigidité car c'est une dépense incompressible à court terme, quelle que soit la population de la collectivité	87,08%
Ratio 9 : marge d'autofinancement courant (MAC) : (DRF + remboursement de dette)/RRF : capacité de la collectivité à financer l'investissement une fois les charges obligatoires payées. Les remboursements de dette sont calculés hors gestion active de la dette. Plus le ratio est faible, plus la capacité à financer l'investissement est élevée ; à contrario, un ratio supérieur à 100% indique un recours nécessaire à l'emprunt pour financer l'investissement. Les dépenses liées à des travaux en régie sont exclues des DRF.	107,55%
Ratio 10 : taux d'équipement : dépenses brutes d'équipement/RRF : effort d'équipement de la collectivité au regard de sa richesse. A relativiser sur une année donnée car les programmes d'équipement se jouent souvent sur plusieurs années. Les dépenses liées à des travaux en régie, ainsi que celles pour compte de tiers sont ajoutées aux dépenses d'équipement brutes	- %
Ratio 11 : taux d'endettement : dette/RRF : mesure la charge de la dette d'une collectivité relativement à sa richesse	- %

XI. Effectifs de la collectivité et charges de personnel

L'effectif du budget SPANC est de 2,3 ETP (Equivalent Temps Plein) qui sont payés au sein du budget principal et remboursés en fin d'année par le budget SPANC pour la somme 109 735,04 €.

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 ZONE DE CABASSAR

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA Cabassar de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	47 379.45 €	0.00 €	0,00 %	47 379.45 €	100,00 %
011 - Charges à caractère général	5 000.00 €	0.00 €	0,00 %	5 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 378.45 €	0.00 €	0,00 %	42 378.45 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.00 €	0,00 %	1.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	47 379.45 €	0.00 €	0,00 %	47 379.45 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 001.00 €	0.00 €	0,00 %	5 001.00 €	100,00 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	26 426.88 €	0.00 €	0,00 %	26 426.88 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	15 951.57 €	0.00 €	0,00 %	15 951.57 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	42 378.45 €	37 377.45 €	88,20 %	5 001.00 €	11,80 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 377.45 €	37 377.45 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	5 001.00 €	0.00 €	0,00 %	5 001.00 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	42 378.45 €	0.00 €	0,00 %	42 378.45 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	42 378.45 €	0.00 €	0,00 %	42 378.45 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 47 379,45 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**
- **RECETTES : 0,00 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 42 378,45 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 37 377,45 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0,00 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0,00 €**
- **RECETTES : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes financières : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0,00 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	0,00	0,00	
Dépenses	0,00	0,00	
Résultat 2025	0,00	0,00	
Résultat antérieur reporté	0,00	- 37 377,45	
Résultat de clôture 2025	0,00	- 37 377,45	

VI. Déficit

Néant

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DES CALSADES IV

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA Calsades IV de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget a été créé courant 2019 à la suite de l'agrandissement de la zone des Calsades à Bozouls.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économiques) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	766 327.07 €	21 319.00 €	2,78 %	745 008.07 €	97,22 %
011 - Charges à caractère général	200 000.00 €	21 319.00 €	10,66 %	178 681.00 €	89,34 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	274 105.83 €	0.00 €	0,00 %	274 105.83 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	292 221.24 €	0.00 €	0,00 %	292 221.24 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	766 327.07 €	407 645.27 €	53,19 %	358 681.80 €	46,81 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	386 326.07 €	386 326.07 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 001.00 €	21 319.00 €	10,66 %	178 682.00 €	89,34 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	180 000.00 €	0.00 €	0,00 %	180 000.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.20 €	0,00 %	-0.20 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	274 105.83 €	95 423.83 €	34,81 %	178 682.00 €	65,19 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	74 104.83 €	74 104.83 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 001.00 €	21 319.00 €	10,66 %	178 682.00 €	89,34 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	274 105.83 €	0.00 €	0,00 %	274 105.83 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	274 105.83 €	0.00 €	0,00 %	274 105.83 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 766 327,07 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 21 319 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 23 319 €**

Ces dépenses correspondent à des études ou des travaux.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0 €**

- **RECETTES : 407 645,27 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,20 €**

Les recettes correspondent à des régularisations de TVA.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 21 319 €**

Il s'agit des écritures de stocks.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 274 105,83 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 95 423,83 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**

✓ **Dépenses financières : 0 €**

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 21 319 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures de stocks.

- **RECETTES : 0 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes financières : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	21 319,20	0,00	
Dépenses	21 319,00	21 219,00	
Résultat 2025	0,20	- 21 319,00	
Résultat antérieur reporté	386 326,07	- 74 104,83	
Résultat de clôture 2025	386 326,27	- 95 423,83	

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DES CALSADES II ET III

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA Calsades II et III de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	495 739.53 €	0.00 €	0,00 %	495 739.53 €	100,00 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
011 - Charges à caractère général	100 000.00 €	0.00 €	0,00 %	100 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	395 738.53 €	0.00 €	0,00 %	395 738.53 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.00 €	0,00 %	1.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	495 739.53 €	0.00 €	0,00 %	495 739.53 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 001.00 €	0.00 €	0,00 %	100 001.00 €	100,00 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	320 000.00 €	0.00 €	0,00 %	320 000.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	75 738.53 €	0.00 €	0,00 %	75 738.53 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	395 738.53 €	223 227.49 €	56,41 %	172 511.04 €	43,59 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	223 227.49 €	223 227.49 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 001.00 €	0.00 €	0,00 %	100 001.00 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	72 510.04 €	0.00 €	0,00 %	72 510.04 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	395 738.53 €	0.00 €	0,00 %	395 738.53 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	395 738.53 €	0.00 €	0,00 %	395 738.53 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 495 739,53 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 0 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**
- **RECETTES : 0 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 395 738,53 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 223 227,49 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0 €**
- **RECETTES : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes financières : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0,00 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	0,00	0,00	
Dépenses	0,00	0,00	
Résultat 2025	0,00	0,00	
Résultat antérieur reporté	0,00	- 223 227,49	
Résultat de clôture 2025	0,00	- 223 227,49	

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DES GARRIGUES

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA des Garrigues de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	290 926.00 €	0.00 €	0,00 %	290 926.00 €	100,00 %
011 - Charges à caractère général	50 000.00 €	0.00 €	0,00 %	50 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 392.48 €	0.00 €	0,00 %	80 392.48 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	160 533.52 €	0.00 €	0,00 %	160 533.52 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	290 926.00 €	0.00 €	0,00 %	290 926.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 001.00 €	0.00 €	0,00 %	50 001.00 €	100,00 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	240 925.00 €	0.00 €	0,00 %	240 925.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	80 392.48 €	30 391.48 €	37,80 %	50 001.00 €	62,20 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	30 391.48 €	30 391.48 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	50 001.00 €	0.00 €	0,00 %	50 001.00 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	80 392.48 €	0.00 €	0,00 %	80 392.48 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	80 392.48 €	0.00 €	0,00 %	80 392.48 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. **Montant du budget consolidé**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 290 926,00 €

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 0 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0 €**
- **RECETTES : 0 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 80 392,48 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 30 391,48 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0 €**
- **RECETTES : 0 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes financières : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	0	0	
Dépenses	0	0	
Résultat 2025	0	0	
Résultat antérieur reporté	0	- 30 391,48	
Résultat de clôture 2025	0	- 30 391,48	

VI. Déficit

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE LES GLEBES

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA les Glèbes de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	553 452.63 €	6 407.16 €	1,16 %	547 045.47 €	98,84 %
011 - Charges à caractère général	150 000.00 €	6 406.67 €	4,27 %	143 593.33 €	95,73 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 451.63 €	0.00 €	0,00 %	403 451.63 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.49 €	49,00 %	0.51 €	51,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	553 452.63 €	6 406.67 €	1,16 %	547 045.96 €	98,84 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 001.00 €	6 406.67 €	4,27 %	143 594.33 €	95,73 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	400 000.00 €	0.00 €	0,00 %	400 000.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	3 451.63 €	0.00 €	0,00 %	3 451.63 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	403 451.63 €	259 857.30 €	64,41 %	143 594.33 €	35,59 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	253 450.63 €	253 450.63 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	150 001.00 €	6 406.67 €	4,27 %	143 594.33 €	95,73 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	403 451.63 €	0.00 €	0,00 %	403 451.63 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	403 451.63 €	0.00 €	0,00 %	403 451.63 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 553 452,63 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 6 407,16 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 6 407,16 €**

Les dépenses réelles de fonctionnement correspondent à des frais de travaux et de régularisation de TVA.

- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**
- **RECETTES : 6 406,67 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 6 406,67 €**

Il s'agit des écritures de stocks.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 403 451,63 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 259 857,30 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 6 406,67 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures de stocks.

- **RECETTES : 0,00 €**
- ✓ **Recettes financières : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0,00 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	6 406,67	0,00	
Dépenses	6 407,16	6 406,67	
Résultat 2025	- 0,49	- 6 406,67	
Résultat antérieur reporté	0,00	- 253 450,63	
Résultat de clôture 2025	- 0,49	- 259 857,30	

VI. Déficit

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DES LANDES

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA les Landes de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	15 666.69 €	35.00 €	0,22 %	15 631.69 €	99,78 %
011 - Charges à caractère général	2 000.00 €	35.00 €	1,75 %	1 965.00 €	98,25 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 665.69 €	0.00 €	0,00 %	13 665.69 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.00 €	0,00 %	1.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	15 666.69 €	35.00 €	0,22 %	15 631.69 €	99,78 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 001.00 €	35.00 €	1,75 %	1 966.00 €	98,25 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 100.00 €	0.00 €	0,00 %	7 100.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	6 565.69 €	0.00 €	0,00 %	6 565.69 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	13 665.69 €	11 699.69 €	85,61 %	1 966.00 €	14,39 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	11 664.69 €	11 664.69 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 001.00 €	35.00 €	1,75 %	1 966.00 €	98,25 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	13 665.69 €	0.00 €	0,00 %	13 665.69 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 665.69 €	0.00 €	0,00 %	13 665.69 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 15 666,69 €

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 35,00 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 35,00 €**

Il s'agit de frais de taxe foncière.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0 €**

- **RECETTES : 35,00 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0 €**

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 35,00 €**

Il s'agit des écritures de stock.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 13 665,69 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 11 699,69 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**

✓ **Dépenses financières : 0 €**

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 35,00 €**

Il s'agit des écritures de stock.

- **RECETTES : 0 €**

✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

✓ **Recettes financières : 0 €**

✓ Recettes d'ordre d'investissement : 0 €

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	35,00	0,00	
Dépenses	35,00	35,00	
Résultat 2025	0,00	- 35,00	
Résultat antérieur reporté	0,00	- 11 664,69	
Résultat de clôture 2025	0,00	- 11 699,69	

VI. Déficit :

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DE LIOUJAS II

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA de Lioujas II de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	26 341.83 €	0.00 €	0,00 %	26 341.83 €	100,00 %
011 - Charges à caractère général	10 000.00 €	0.00 €	0,00 %	10 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 001.00 €	0.00 €	0,00 %	10 001.00 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	6 340.83 €	0.00 €	0,00 %	6 340.83 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	26 341.83 €	16 340.83 €	62,03 %	10 001.00 €	37,97 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	16 340.83 €	16 340.83 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 001.00 €	0.00 €	0,00 %	10 001.00 €	100,00 %
74 - Dotations et participations	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	18 218.14 €	0.00 €	0,00 %	18 218.14 €	100,00 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 001.00 €	0.00 €	0,00 %	10 001.00 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	8 217.14 €	0.00 €	0,00 %	8 217.14 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	18 218.14 €	8 217.14 €	45,10 %	10 001.00 €	54,90 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	8 217.14 €	8 217.14 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	10 001.00 €	0.00 €	0,00 %	10 001.00 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 26 341,83 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 0 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0 €**
- **RECETTES : 16 340,83 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 0 €**

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 18 218,14 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 0 €**
- **RECETTES : 8 217,14 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	0,00	0,00	
Dépenses	0,00	0,00	
Résultat 2025	0,00	0,00	
Résultat antérieur reporté	16 340,83	8 217,14	
Résultat de clôture 2025	16 340,83	8 217,14	

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DE LIOUJAS III

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA de Lioujas III de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	823 301.68 €	46 929.86 €	5,70 %	776 371.82 €	94,30 %
011 - Charges à caractère général	300 000.00 €	46 929.86 €	15,64 %	253 070.14 €	84,36 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	337 816.68 €	0.00 €	0,00 %	337 816.68 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	185 485.00 €	0.00 €	0,00 %	185 485.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	823 301.68 €	519 509.65 €	63,10 %	303 792.03 €	36,90 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	472 579.68 €	472 579.68 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 001.00 €	46 929.86 €	15,64 %	253 071.14 €	84,36 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	50 721.00 €	0.00 €	0,00 %	50 721.00 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.11 €	0,00 %	-0.11 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	337 816.68 €	84 745.54 €	25,09 %	253 071.14 €	74,91 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	37 815.68 €	37 815.68 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 001.00 €	46 929.86 €	15,64 %	253 071.14 €	84,36 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	337 816.68 €	0.00 €	0,00 %	337 816.68 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	337 816.68 €	0.00 €	0,00 %	337 816.68 €	100,00 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 823 301,68 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 46 929,86 €**

✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 46 929,86 €**

Ces dépenses correspondent à la reprise d'un lot et à divers frais.

✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0,00 €**

- **RECETTES : 519 509,65 €**

✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,11 €**

Il s'agit d'écritures de régularisation de TVA.

✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 46 929,86 €**

Il s'agit des écritures de stocks.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 337 816,68 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 84 745,54 €**

✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**

✓ **Dépenses financières : 0 €**

✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 46 929,86 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures de stocks.

- **RECETTES : 0,00 €**

✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

✓ Recettes d'ordre d'investissement : 0,00 €

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	46 929,97	0,00	
Dépenses	46 929,86	46 929,86	
Résultat 2025	0,11	- 46 929,86	
Résultat antérieur reporté	472 579,68	- 37 815,68	
Résultat de clôture 2025	472 579,79	- 84 745,54	

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZONE DE LIOUJAS IV

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZA de Lioujas IV de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

Ce budget a été créé courant 2019 à la suite de l'agrandissement de la zone de Lioujas.

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	641 329.22 €	47 717.75 €	7,44 %	593 611.47 €	92,56 %
011 - Charges à caractère général	200 000.00 €	47 717.65 €	23,86 %	152 282.35 €	76,14 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 328.22 €	0.00 €	0,00 %	441 328.22 €	100,00 %
65 - Autres charges de gestion courante	1.00 €	0.10 €	10,00 %	0.90 €	90,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	641 329.22 €	47 717.65 €	7,44 %	593 611.57 €	92,56 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 001.00 €	47 717.65 €	23,86 %	152 283.35 €	76,14 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	441 327.22 €	0.00 €	0,00 %	441 327.22 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	1.00 €	0.00 €	0,00 %	1.00 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	441 328.22 €	289 044.87 €	65,49 %	152 283.35 €	34,51 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	241 327.22 €	241 327.22 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	200 001.00 €	47 717.65 €	23,86 %	152 283.35 €	76,14 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	441 328.22 €	0.00 €	0,00 %	441 328.22 €	100,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	441 328.22 €	0.00 €	0,00 %	441 328.22 €	100,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 641 329,22 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 47 717,75 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 47 717,75 €**

Ces dépenses correspondent à des études et de la maîtrise d'œuvre pour les travaux à venir.

- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 0 €**
- **RECETTES : 47 717,65 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 47 717,65 €**

Il s'agit des écritures de stock.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 441 328,22 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 289 044,87 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 47 717,65 €**

Il s'agit des écritures de stock.

- **RECETTES : 0,00 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 0 €**

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	47 717,65 €	0,00 €	
Dépenses	47 717,75 €	47 717,65 €	
Résultat 2025	- 0,10 €	- 47 717,65 €	
Résultat antérieur reporté	0,00 €	- 241 327,22 €	
Résultat de clôture 2025	- 0,10 €	- 289 044,87 €	

NOTE DE SYNTHÈSE

COMPTE FINANCIER UNIQUE ZAC D'ENTRAYGUES

I. Introduction

Le compte financier unique 2025 soumis à votre approbation est l'état détaillé de l'exécution du budget ZAC d'Entraygues de la communauté de communes Comtal Lot et Truyère pour l'exercice 2025. Il correspond à la 9^{ème} année de fonctionnement de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère.

II. Éléments du contexte économique, social, budgétaire et évolution de la population

La norme utilisée pour ce budget principal est la M57 et ce budget est assujéti à la TVA. Le code fonction est le 60 « services communs (Action économique) ».

La population de la Communauté de Communes Comtal Lot et Truyère est de 20 503 habitants au 1^{er} janvier 2025.

Ce budget relève de la compétence économie.

III. Priorité du budget

Les priorités de ce budget sont les suivantes :

- Maitriser les dépenses de fonctionnement notamment les charges à caractère général
- Apporter un service public de qualité au plus près des habitants pour soutenir l'économie et l'attractivité du territoire.

IV. Ressources et charges de fonctionnement et d'investissement : évolution, structure

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Dépense	19 777.81 €	4 347.28 €	21,98 %	15 430.53 €	78,02 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %
011 - Charges à caractère général	3 000.00 €	0.00 €	0,00 %	3 000.00 €	100,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 029.09 €	4 347.28 €	33,37 %	8 681.81 €	66,63 %
65 - Autres charges de gestion courante	3 748.72 €	0.00 €	0,00 %	3 748.72 €	100,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Fonctionnement - Recette	19 777.81 €	5 943.71 €	30,05 %	13 834.10 €	69,95 %
002 - Résultat de fonctionnement reporté	1 596.43 €	1 596.43 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 348.28 €	4 347.28 €	59,16 %	3 001.00 €	40,84 %
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	10 833.10 €	0.00 €	0,00 %	10 833.10 €	100,00 %
75 - Autres produits de gestion courante	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Dépense	13 029.09 €	10 028.09 €	76,97 %	3 001.00 €	23,03 %
001 - Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	5 680.81 €	5 680.81 €	100,00 %	0.00 €	0,00 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	7 348.28 €	4 347.28 €	59,16 %	3 001.00 €	40,84 %

Chapitre	Budgétisé	Réalisé		Disponible	
		Montant	%	Montant	%
Investissement - Recette	13 029.09 €	4 347.28 €	33,37 %	8 681.81 €	66,63 %
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 029.09 €	4 347.28 €	33,37 %	8 681.81 €	66,63 %
16 - Emprunts et dettes assimilées	0.00 €	0.00 €	0,00 %	0.00 €	0,00 %

V. Montant du budget consolidé

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les prévisions budgétaires de la section de fonctionnement s'élevaient en dépenses et en recettes à la somme de 19 777,81 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 4 347,28 €**
- ✓ **Dépenses réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre de fonctionnement : 4 347,28 €**

Il s'agit des écritures de stock.

- **RECETTES : 4 347,28 €**
- ✓ **Recettes réelles de fonctionnement : 0 €**
- ✓ **Recettes d'ordre de fonctionnement : 4 347,28€**

Il s'agit des écritures de stocks.

SECTION D'INVESTISSEMENT

En prévision, la section d'investissement s'équilibrait en dépenses et en recettes à la somme de 13 029,09 €.

L'exécution du compte administratif est la suivante :

- **DEPENSES : 10 028,09 €**
- ✓ **Dépenses d'équipement : 0 €**
- ✓ **Dépenses financières : 0 €**
- ✓ **Dépenses d'ordre d'investissement : 4 347,28 €**

Ces dépenses correspondent aux écritures de stocks.

- **RECETTES : 4 347,28 €**
- ✓ **Recettes d'équipement : 0 €**

✓ **Recettes d'ordre d'investissement : 4 347,28 €**

Ces recettes correspondent aux écritures de stocks.

BILAN GLOBAL DE L'EXERCICE

	Fonctionnement	Investissement	
	Réalisé	Réalisé	RAR
Recettes	4 347,28	4 347,28	
Dépenses	4 347,28	4 347,28	
Résultat 2025	0,00	0,00	
Résultat antérieur reporté	1 596,43	-	5 680,81
Résultat de clôture 2025	1 596,43	-	5 680,81